



Driss Lachguar en prime time sur Al Aoula

Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), sera l'invité ce jeudi 23 avril 2026 du journaliste Youssef Belhissi sur Al Aoula, à partir de 22h. L'émission «Li Al Hadit Bakiya» (Le débat continue) portera sur les dernières actualités politiques et sociales du pays, ainsi que sur plusieurs dossiers d'actualité brûlante.

A ne pas manquer.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10788

Jeudi 23 Avril 2026

*Youssef Aïdi inflige au gouvernement
l'épreuve des faits*

Tout un monde entre
les promesses de 2021
et la réalité de 2026



L'enthousiasme du Mondial empiète
sur le quotidien des riverains

Les grands chantiers battent le plein

Les grosses nuisances sont légion

Page 4



Page 3



Nasser Bourita participe à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel consacrée aux attaques iraniennes illégales contre des Etats arabes



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a participé mardi à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau ministériel, tenue par visioconférence, et consacrée aux attaques iraniennes illégales contre des Etats arabes.

Cette réunion s'inscrit dans une série de rencontres dédiées à l'examen des

agressions répétées de l'Iran contre des pays arabes ainsi que de leurs répercussions sur la région et sur la paix et la sécurité internationales, en vue de dégager une position arabe unifiée face à ces violations continues, afin d'y mettre un terme et de contrer toute tentative menaçant la stabilité de ces Etats.

Dans ce contexte régional et international, le Royaume du Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, n'a eu de

cesse de condamner avec la plus grande fermeté toutes les agressions iraniennes abjectes visant des pays arabes frères, et de réaffirmer sa pleine solidarité avec ces Etats et son soutien total aux mesures qu'ils prennent pour défendre leur souveraineté et garantir la sécurité de leurs citoyens et des résidents sur leur territoire, dans le respect du droit international.

Le Maroc a également été parmi les premiers pays à saluer l'annonce d'une trêve entre les Etats-Unis d'Amérique et

l'Iran, ainsi que le lancement de négociations entre les deux parties, dans l'espoir de parvenir à un accord politique mettant fin au conflit et aux menaces iraniennes dans la région.

Cette réunion a été convoquée à l'initiative du Royaume de Bahreïn, qui assure la présidence actuelle du Conseil de la Ligue au niveau ministériel, dans un contexte régional marqué par la trêve entre Washington et Téhéran sur fond de prudence et de vigilance.

764 réclamations enregistrées sur la plateforme "Chikaya Santé" en quatre jours

La plateforme numérique «Chikaya Santé» a enregistré 764 réclamations au cours des quatre premiers jours suivant son lancement, traduisant la confiance des citoyens dans ce dispositif, a indiqué le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Amine Tehraoui.

Répondant mardi à deux questions orales à la Chambre des conseillers autour du thème "Amélioration de la qualité des services de santé", le ministre a souligné qu'au moment du lancement de la plateforme, le nombre de réclamations ne dépassait pas une moyenne

de dix par jour.

La plateforme se veut un dispositif moderne d'écoute et d'interaction, permettant un suivi transparent et un traitement dans des délais définis, à travers un centre national d'écoute appuyé par des technologies numériques, a-t-il relevé.

Pour le ministre, l'ancrage d'une culture d'écoute du citoyen s'inscrit au cœur de la transformation profonde que connaît le système de santé, conformément aux Hautes Orientations Royales qui placent la dignité du citoyen et la qualité de sa prise en charge au centre des priorités.



Youssef Aïdi inflige au gouvernement l'épreuve des faits

Tout un monde entre les promesses de 2021 et la réalité de 2026



À l'occasion du débat parlementaire sur le bilan gouvernemental 2021-2026, Youssef Aïdi, président du Groupe socialiste-Opposition itihadi à la Chambre des conseillers, a pris la parole avec une rigueur clinique et une force de conviction qui ont tranché nettement avec l'autosatisfaction ambiante des bancs de la majorité. Face à un gouvernement qui s'est présenté les mains chargées de tableaux et d'indicateurs flatteurs, l'Élu itihadi a posé, avec une précision redoutable, la question que personne au sein de la majorité ne semblait vouloir entendre : et si les chiffres, précisément parce qu'ils sont sélectifs, constituaient le plus habile des mensonges par omission ?

Des promesses aux résultats L'écart qui accuse

La question de l'emploi a constitué le premier fil conducteur de l'intervention d'Aïdi, et c'est peu dire qu'il a mis le doigt là où ça fait mal. En 2021, le gouvernement s'était engagé devant les Marocains sur un objectif clair, presque solennel : un million de postes d'emploi nets sur la durée du mandat, soit environ 200.000 emplois par an. Cinq ans plus tard, la réalité chiffrée parle d'elle-même — et elle parle mal pour l'Exécutif. Quelque 850.000 postes auraient été créés entre 2021 et 2025, soit une moyenne de 170.000 par an, un déficit de 150.000 postes par rapport à la promesse initiale.

Mais Aïdi ne s'arrête pas à l'arithmétique. Ce qui l'indigne davantage, c'est la requalification en cours de route des termes du débat. « La Chambre des conseillers n'est pas un lieu pour des comptes d'apothicaire », a-t-il averti en substance, dénonçant le glissement sémantique opéré par la Primateure, qui a progressivement réorienté son bilan vers le seul secteur non agricole et intégré dans ses pro-

“
L'investissement a progressé, le chômage, lui, demeure à des niveaux préoccupants

jections des emplois non encore créés. Une manière, selon lui, de transformer un échec en annonce anticipée de succès. Cette pratique, qu'il qualifie d'« imbroglie méthodologique », n'est pas anodine : elle trahit, à ses yeux, une gestion de la communication politique qui prend le pas sur la reddition de comptes sincère.

La protection sociale Entre le décor et la scène

Sur le chantier phare de ce gouvernement — la généralisation de la protection sociale — Youssef Aïdi a adopté un ton à la fois mesuré et implacable. Nul ne contestera que l'effort engagé est réel, ni que l'ambition affichée dépasse ce que les exécutifs précédents avaient osé promettre. Mais le parlementaire socialiste refuse que l'ampleur de l'intention serve de paravent à la faiblesse de l'effectivité.

Car la question posée n'est pas de savoir combien de Marocains ont été inscrits dans un système, mais combien ils ont réellement accès à des soins dans des délais raisonnables, dans des structures dignes, à un coût qui ne les contraint pas à choisir entre se soigner et se nourrir. Aïdi l'a dit sans détour : le taux de couverture ne représente le taux d'accès aux soins. L'un est administratif, l'autre est social. Et confondre les deux, c'est promettre la mer à ceux qui meurent de soif.

L'idée même d'Etat social, martelée dans chaque discours gouvernemental comme un horizon accompli, méritait d'être interrogée. Aïdi l'a fait avec le sang-froid d'un juriste et la conviction d'un militant : « L'Etat social ne se réduit pas à l'élargissement des inscriptions dans les systèmes. Il repose sur la garantie effective des droits fondamentaux, sur la qualité des services publics,

et sur la réduction des inégalités sociales et territoriales. » Des mots qui résonnent comme une mise en demeure.

L'investissement Des signatures qui ne font pas des usines

Aïdi a ensuite tourné son regard vers les chiffres économiques que le gouvernement affiche avec le plus de fierté. L'investissement direct étranger a certes bondi de 32,5 milliards de dirhams en 2021 à 56 milliards en 2025, soit une progression de 73% en cinq ans. Les conventions signées atteindraient 381 projets pour une valeur globale de 245 milliards de dirhams, censés générer près de 581 000 emplois directs et indirects.

Mais le président du groupe parlementaire de l'USFP à la Chambre des conseillers a rappelé une vérité que l'on s'évertue trop souvent à oublier dans les enceintes officielles : une convention signée n'est pas un projet réalisé. Un emploi annoncé n'est pas un emploi pourvu. Et une projection à l'horizon 2035 — c'est-à-dire au-delà du mandat en cours — ne saurait être comptabilisée dans le bilan d'une équipe gouvernementale qui, précisément, n'aura plus les clés du pouvoir d'ici là. Cette confusion entre le présent de l'action et le futur de l'intention est, pour Aïdi, une manière habile mais intellectuellement malhonnête de grossir un bilan.

Inflation Quand la statistique et le vécu divergent

Sur la question de la vie chère, l'intervention d'Aïdi a sans doute touché le nerf le plus sensible du débat. Le gouvernement se félicite d'une inflation revenue à 0,8% fin 2025, après avoir atteint le seuil alarmant de 6,6% en 2022. C'est objectivement une bonne nouvelle sur le plan des agrégats macroéconomiques. Mais Aïdi refuse que ce chiffre serve de conclusion à un chapitre qui n'est pas clos.

Car ce que la statistique ne dit pas, c'est que la baisse du taux d'inflation ne signifie pas la baisse des prix. Elle signifie seulement que les prix montent moins vite qu'avant. Le Marocain qui a vu sa facture alimentaire, ses coûts de transport et ses dépenses d'énergie s'envoler entre 2022 et 2024 n'a pas récupéré un seul dirham de pouvoir d'achat perdu. Et c'est lui — ce Marocain ordinaire — qui constitue, selon Aïdi, le véritable baromètre de toute politique économique sérieuse.

À cela s'ajoute la montée d'une conflictualité sociale que l'Élu itihadi a tenu à nommer pour ce



Le taux de couverture de la protection sociale ne représente pas le taux d'accès aux soins. L'un est administratif, l'autre est social. Confondre les deux, c'est promettre la mer à ceux qui meurent de soif

qu'elle est réellement : un signal structuré, et non une série d'accidents. Les mouvements de protestation qui ont traversé l'éducation, la santé et le transport tout au long de ce mandat ne relèvent pas du hasard ni de l'ingratitude corporatiste. Ils révèlent, selon lui, la profondeur des dysfonctionnements liés aux salaires, aux conditions de travail et aux perspectives d'ascension sociale, ainsi que la faiblesse des mécanismes institutionnels de médiation.

Le chiffre et le citoyen Deux lectures d'une même réalité

Formé par des décennies de combat politique au sein de l'USFP, Youssef Aïdi a conclu son intervention par ce qui constitue, sans doute, sa thèse centrale et son apport le plus durable à ce débat. Il a formulé, avec une élégance rare dans l'hémicycle, la fracture qui sépare deux façons de lire le monde : celle du gouvernement, qui mesure son succès à travers des indicateurs agrégés, et celle du citoyen, qui l'évalue à travers son quotidien immédiat.

L'investissement a progressé, et pourtant le chômage demeure à des niveaux préoccupants. La couverture sanitaire s'est élargie, et pourtant l'accès aux soins reste un parcours du combattant. L'inflation a reculé, et pourtant le pouvoir d'achat n'a pas retrouvé son souffle. Le nombre de salariés déclarés à la CNSS a crû de près de 66%, et pourtant la précarité de l'emploi n'a pas significativement reculé. Ces paradoxes ne sont pas le fruit d'un regard partisan ou d'une mauvaise foi de l'opposition. Ils sont les symptômes d'une gouvernance qui réussit à produire des tableaux de bord reluisants tout en échouant à transformer la vie des gens.

« Le problème réel de ce bilan », a lancé Aïdi, « n'est pas le manque de chiffres, mais l'absence de cohérence entre ces chiffres et la réalité sociale. Le gouvernement lit ses succès à travers des tableaux et des indicateurs, tandis que le citoyen lit le bilan à travers sa facture de subsistance, ses opportunités d'emploi, la qualité de l'école publique et la dignité des soins. »

En une seule formule, Aïdi a résumé ce que cinq ans de mandature n'ont pas réussi à réconcilier : le Maroc des statistiques et le Maroc des Marocains. Pour le Groupe socialiste-Opposition itihadi, à la Chambre des conseillers la différence entre les deux n'est pas un détail technique. C'est, précisément, la question politique centrale que ce gouvernement laisse sans réponse à l'heure de rendre ses comptes.

Mehdi Ouassat

“
L'inflation a reculé mais le pouvoir d'achat est toujours à la peine

L'enthousiasme du Mondial empiète sur le quotidien des riverains

Les grands chantiers battent le plein

Les grosses nuisances sont légion



Dans les artères de Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès ou Agadir, les pelleuses ne dorment plus. Jour et nuit, le Maroc se refait une beauté forcée. Une course contre la montre dictée par les exigences de la Coupe du Monde de football 2030 que le Royaume co-organisera avec l'Espagne et le Portugal. Néanmoins, derrière l'éclat des futurs stades et la promesse de routes impeccables, une réalité beaucoup moins glorieuse s'impose et s'interpose. Celle de millions de Marocains contraints de vivre dans la poussière, le bruit et l'incertitude.

L'urgence comme seule priorité

Le chantier national est colossal, le défi est indéniable. Accueillir l'une des compétitions sportives les plus regardées au monde exige des standards d'infrastructures, que le Maroc, en dépit de ses efforts considérables des deux dernières décennies, n'a pas encore atteints. Routes ébranlées, carrefours transformés en labyrinthes de signalisation provisoire, trottoirs disparus sous les gravas. Ainsi, dans de nombreux quartiers, l'ordinaire des habitants ressemble à un parcours du combattant.

Le problème n'est pas l'ambition mais l'impunité avec laquelle on sacrifie le quotidien des citoyens sur l'autel du délai. Des travaux sont menés en pleine nuit. Marteaux-piqueurs actifs à 2 heures du matin, camions-bennes déversant leurs cargaisons dans un vacarme assourdissant, sont devenus monnaie courante dans de nombreuses villes et la justification est toujours la même : « Les délais sont serrés ». Tout cela comme si l'urgence institutionnelle effaçait automatiquement le droit fondamental à un sommeil décent.

Des nuisances que l'on ne perçoit pas dans les communiqués

Or les nuisances sonores nocturnes sont loin d'être anodines. A ce propos, la recherche médicale est formelle. Le bruit perturbateur du sommeil augmente les risques cardiovasculaires, favorise l'anxiété, dégrade les performances cognitives et fragilise les défenses immunitaires. D'autre part, pour les nourrissons, les personnes âgées, les malades et les travailleurs qui se lèvent à l'aube, subir chaque nuit le fracas des engins de chantier constitue une véritable atteinte à la santé publique. Cependant, sur ce point, les autorités se murent dans un silence éloquent. On n'a droit à aucun bilan sanitaire, aucune concertation préalable, aucune compensation !

Là-dessus, les nuisances diurnes s'ajoutent en s'accroissant davantage : poussière envahissante qui s'infiltre dans les logements, déviation répétée interminable des itinéraires, commerces désertés faute d'accessibilité, enfants ne pouvant plus jouer dans des rues transformées en zone de travaux. Pour leur part, des petits commerçants témoignent de baisse de chiffres d'affaires atteignant 50% dans les zones les plus affectées, sans qu'aucun mécanisme d'indemnisation sérieux ne soit mis en place.

Les collectivités locales aux abonnés absents

Dans ce contexte pour le moins complexe, une interrogation s'impose avec une acuité particulière : Mais où sont les collectivités locales ?

Municipalités, communes, arrondissements, conseils de ville, toutes ces instances élues ont une obligation légale et

morale de veiller au bien-être de leurs administrés, y compris et plus particulièrement lorsque des chantiers d'envergure nationale s'imposent à leur territoire.

Dans cette veine, il est à rappeler que la loi organique relative aux collectivités territoriales, adoptée dans le cadre de la régionalisation avancée, confère aux élus locaux des prérogatives claires en matière de suivi des projets d'aménagement, de protection de l'environnement urbain et de médiation entre les citoyens et les maîtres d'ouvrage. Ces textes ne sont pas des ornements institutionnels ; ils fondent une responsabilité réelle.

Toutefois, force est de constater que trop de conseils municipaux se positionnent en simples spectateurs des chantiers qui traversent leurs villes, comme si le caractère national des projets les dispensait de toute implication.

En tout état de cause, le rôle des élus locaux n'est pas de bloquer les chantiers, ce qui serait irresponsable. Il est, en fait, d'assurer que leurs administrés ne soient pas traités comme de simples variables d'ajustement dans une équation dont seuls les délais comptent. Un président de conseil qui

Ce que les collectivités peuvent et doivent faire :

Mettre en place des commissions de suivi de chantier associant élus, riverains et représentants des entreprises adjudicatrices, exiger des maîtres d'ouvrage des plans prévisionnels communiqués aux habitants, saisir les autorités compétentes en cas de violations des plages horaires autorisées et documenter systématiquement les impacts sur le tissu économique local en vue d'éventuelles compensations.

ne se saisit pas de cette mission, manque à son mandat, quelle que soit la pression exercée par les niveaux supérieurs de l'Etat.

En fait, ce qui est vraiment frappant dans ce contexte marocain, c'est le gouffre béant entre la communication officielle et le ressenti populaire. D'un côté, des discours sur la modernisation, des images aériennes de routes rutilantes sur les chaînes nationales, de l'autre des habitants exaspérés, dont les plaintes sur les réseaux sociaux s'accumulent sans réponse institutionnelle...

Dans tous les cas, ce n'est point une fatalité. D'autres pays ayant organisé de grands événements sportifs ont su mettre en place des dispositifs de dialogue avec les riverains : des comités de suivi de chantier, des plages horaires strictement encadrées pour les travaux nocturnes, des numéros verts dédiés, des compensations financières pour les commerces impactés...

En somme, la Coupe du Monde 2030 sera jugée non seulement par la qualité des pelouses et des hôtels mais aussi par le rapport qu'aura entretenu ce chantier national avec la population qui le subit et le finance. Car un pays qui sait construire pour ses hôtes sans écraser ses propres habitants envoie un message bien plus fort...

Et il est encore temps de corriger le tir. Cela passe par des mesures concrètes, à savoir l'interdiction stricte des travaux bruyants entre 22 heures et 6 heures du matin, la création de cellules de médiation dans chaque ville concernée, la transparence parfaite sur les calendriers de chantiers accessibles aux citoyens et un fonds d'indemnisation pour les acteurs économiques de proximité lésés. En fait, ce ne sont pas des vœux pieux, ce sont des standards qu'un Maroc aspirant au rang de nation hôte de prestige se doit d'assurer...

Rachid Meftah

Cannabis licite

Une production de plus de 19.000 Qx en 2025 Plus de 4.000 nouvelles autorisations délivrées



La production totale de matière sèche de cannabis a enregistré un bond significatif s'établissant à 19.576 quintaux (Qx) en 2025, contre 18.810 Qx une année auparavant, a affirmé le directeur général de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), Mohamed El Guerrouj.

Dans un entretien à la MAP, M. El Guerrouj a souligné que l'Agence a délivré au cours de l'année 2025 un total de 4.147 nouvelles autorisations, portant le nombre d'autorisations opérationnelles à 5.765, réparties

entre 5.492 autorisations pour l'exercice de l'activité de culture (soit 99% des autorisations) au profit de 5.318 agriculteurs, et 273 autorisations pour l'exercice des activités de transformation, de commercialisation, d'exportation, d'importation de semences et de transport au profit de 183 opérateurs.

Il a, dans ce sens, relevé que l'opération d'octroi des autorisations de production aux agriculteurs demeure légalement conditionnée par la conclusion de contrats d'achat préalables auprès d'opérateurs autorisés, qui précisent le prix d'achat et les modalités de

paiement.

Par ailleurs, le directeur général de l'ANRAC a indiqué que la superficie récoltée de cannabis licite s'est chiffrée à 3.141 hectares (Ha) en 2025 auprès de 4.776 agriculteurs, dont 2.622 Ha de la variété locale "Beldia" et 519 Ha de la variété importée.

En matière de valorisation industrielle, il a fait savoir que cinq opérateurs ont construit et équipé, en 2025, leurs usines de transformation d'une capacité totale de 560 tonnes, alors que 11 autres usines sont en cours de construction, soulignant que la priorité a été

donnée en 2025 aux opérations de commercialisation, lesquelles ont abouti à la mise en marché du produit national de cannabis dans plus de 600 points de vente autorisés par l'Agence.

S'agissant de l'enregistrement des produits de cannabis médical, M. El Guerrouj a relevé que 110 produits ont été enregistrés auprès de l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé (AMMPS) en 2025, dont 50 compléments alimentaires, 59 produits cosmétiques et un médicament, portant à 141 le nombre total de produits disponibles sur le marché.

Sur le plan international, il a affirmé que les produits marocains ont renforcé leur présence dans plus de sept pays, en l'occurrence la France, la Suisse, la République Tchèque, le Luxembourg, le Portugal, l'Australie et l'Afrique du Sud, à la faveur de missions de prospection organisées par l'ANRAC dans plusieurs capitales européennes, afin de promouvoir le produit national de cannabis.

Ces réalisations ont été accomplies dans le respect strict des dispositions réglementaires, a assuré le directeur général de l'Agence, rappelant que l'ANRAC a effectué 7.526 opérations de contrôle de conformité, lesquelles ont abouti au retrait de 111 autorisations auprès de 90 opérateurs, et ont mené au lancement d'une procédure de mise en demeure pour le retrait de 150 autorisations auprès de 85 opérateurs, et de 1.308 autorisations de culture auprès de 1.217 agriculteurs.

A cet égard, M. El Guerrouj a salué l'engagement plein des opérateurs, des investisseurs et des agriculteurs à respecter les dispositions réglementaires, ainsi que la mobilisation des différents partenaires, dont les autorités locales, les institutions et les départements ministériels, ainsi que les acteurs de l'industrie pharmaceutique, en faveur du développement du secteur du cannabis.

Le Maroc invité d'honneur du salon de créativité Voatra à Antananarivo

Le Maroc a été l'invité d'honneur de la 12ème édition du salon de créativité Voatra, qui s'est tenue les 17 et 18 avril à Antananarivo, un événement qui a pour ambition de servir de plateforme pour la promotion des produits locaux à l'international et de renforcer la coopération Sud-Sud.

Cette rencontre, couplée aux Journées Maroc-Madagascar, a été l'occasion de mettre en avant le savoir-faire local, la créativité, l'artisanat et le renforcement des relations économiques entre les deux pays.

Intervenant à l'ouverture de cette manifestation, initiée en collaboration entre la Chambre de commerce et d'industrie d'Antananarivo (CCIA), le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) et la CCIS de la région de Rabat-Salé-Kénitra, l'Ambassadeur du Maroc à Madagascar, Mohammed Benjlilani, a rappelé que les relations unissant les deux pays n'ont

cessé de se développer depuis l'exil de feu SM Mohammed V et de la Famille Royale à Antsirabe.

"C'est cet esprit de fraternité, de coopération et de solidarité entre nos deux nations qui préside aux excellentes relations et qui s'est renforcé avec la récente ouverture de l'ambassade de la République de Madagascar au Maroc", a-t-il souligné.

Le Maroc, a-t-il dit, est déterminé à développer ses relations avec Madagascar, conformément à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, qui insiste, depuis toujours, sur le développement du continent et la prospérité de ses habitants par une coopération Sud-Sud forte et un partenariat gagnant-gagnant.

Il a rappelé, à cet effet, le renforcement du cadre juridique régissant les relations bilatérales à l'occasion de la Visite Royale à Madagascar, en 2016, et la signature de nouveaux accords, en 2019 à Marrakech, à l'occasion de la première session

de la commission mixte Maroc-Madagascar.

Le diplomate a, toutefois, signalé que les performances des relations économiques et commerciales restent insuffisantes au regard du potentiel et des opportunités d'affaires offerts de part et d'autre, comme en témoigne le volume du commerce entre les deux pays.

"En 2023 et 2024 le Maroc était le 42ème client de la Grande île et Madagascar est le 105ème partenaire commercial du Maroc. En termes de valeur, les chiffres demeurent extrêmement bas", a précisé M. Benjlilani.

Il a estimé que si l'éloignement géographique peut impacter la volonté des opérateurs économiques de bâtir des jonctions fertiles, il n'en demeure pas moins que les investisseurs des deux côtés ont besoin de faire preuve d'audace pour tirer profit du potentiel commercial généré par la position stratégique dont jouis-

sent les deux pays dans leurs espaces géographiques respectifs.

De son côté, la secrétaire générale du ministère malgache du Commerce et de la consommation, Misa Rasolofarison, a relevé que son pays a multiplié par six la valeur de ses exportations vers le Royaume, générant ainsi un excédent commercial de 6 millions USD en 2025.

Elle a appelé à diversifier le panier d'échanges qui reste dominé par l'agro-alimentaire et le textile côté malgache, contre l'industrie lourde et la pharmacie côté marocain.

A travers cette manifestation, "nous passons à une nouvelle étape, celle de l'action économique structurante", a pour sa part relevé le président de la CCIS de la région de Rabat-Salé-Kénitra Hassan Sakhi, qui s'est rendu à Madagascar, à la tête d'une délégation composée d'une dizaine de chefs d'entreprise opérant dans différents secteurs.

Lancement du programme "Tamount" pour promouvoir l'inclusion économique et le tourisme durable au profit des jeunes et des femmes

Société

La Société de développement régional pour la promotion de la très petite, petite et moyenne entreprise touristique dans la région Souss-Massa (SDR SMART Tourisme) vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme "Tamount".

Ce programme vise à renforcer l'inclusion économique des jeunes et des femmes en situation de non-scolarisation, de non-formation et de non-emploi (NEET), ainsi qu'à soutenir l'entrepreneuriat dans le domaine du tourisme durable au profit des très petites entreprises et des coopératives dans la province de Taroudant.

Il est mis en œuvre en partenariat avec l'Agence belge de développement (Enabel), en coordination avec la Wilaya de la région Souss-Massa et le Conseil régional, ainsi qu'avec la province de Taroudant, dans le cadre du soutien aux efforts de relance économique et de dynamisation de l'emploi.

"Tamount" vise à donner une forte impulsion à l'activité touristique locale, en préservant les emplois existants et en créant de nouvelles opportunités. Il ambitionne également de soutenir et de renforcer les capacités des très petites entreprises (TPE) et des coopératives actives dans les chaînes de valeur du tourisme et de l'artisanat, contribuant ainsi à améliorer leur compétitivité et à renforcer leur présence sur le marché.

Le programme accorde une attention particulière à l'inclusion économique des jeunes, notamment ceux âgés de 18 à 35 ans, ainsi qu'aux femmes en situation de vulnérabilité, en leur offrant des op-



portunités de formation et de qualification professionnelle, tout en facilitant leur accès au marché du travail ou en soutenant leurs initiatives d'auto-emploi.

Il cible trois catégories principales : les jeunes et les femmes en situation NEET, les très petites entreprises touristiques, ainsi que les coopératives opérant dans le secteur du tourisme. Les bénéficiaires pourront profiter d'un ensemble intégré de mécanismes d'appui et d'accompagnement.

Dans ce cadre, le programme propose aux entreprises et aux coopératives des subventions d'investissement destinées à soutenir des projets de mise à niveau et de développement, en plus d'un accompagnement technique pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de réhabilitation.

Le programme prévoit également l'organisation de formations

en gestion et en marketing, le soutien à l'accès aux marchés, ainsi que le renforcement des opportunités de réseautage et de partenariats. Pour les jeunes et les femmes NEET, le programme offre un parcours intégré comprenant l'orientation et le conseil professionnel, des formations spécialisées dans les métiers du tourisme (cuisine, hôtellerie, restauration, accueil), ainsi que le développement des compétences transversales (soft skills).

Il inclut aussi un accompagnement individualisé vers l'insertion professionnelle, la création de projets personnels ou l'intégration dans des coopératives.

Concernant le processus de sélection, une approche en plusieurs étapes sera adoptée, à commencer par l'examen des dossiers de candidature afin de vérifier leur conformité aux critères requis, sui-

vie d'entretiens individuels, ainsi que de visites de terrain pour les entreprises et coopératives. Des entretiens de sélection seront également organisés pour les jeunes et les femmes non engagés dans l'éducation, la formation ou l'emploi.

S'agissant des délais et modalités de candidature, la période s'étend jusqu'au 31 juillet 2026 à 18h00 comme date limite de dépôt des dossiers, soit via la plateforme électronique dédiée (<https://bit.ly/TAMOUNT>), soit directement au siège de la SDR SMART Tourisme situé à Agadir.

Selon les organisateurs, des bureaux de proximité seront annoncés ultérieurement pour faciliter le dépôt des candidatures au niveau de la province.

Les responsables du programme ont précisé que les candidatures peuvent être clôturées avant la date limite en cas d'atteinte des objectifs fixés ou d'épuisement du budget alloué. Ils ont également souligné que les dossiers incomplets seront automatiquement rejetés et que l'octroi des aides dépendra de la disponibilité des ressources financières.

Le programme "Tamount" s'inscrit dans la dynamique de développement que connaît la région Souss-Massa. Il mise sur l'investissement dans le capital humain et le renforcement des capacités des acteurs locaux, contribuant ainsi à la réalisation d'un développement économique durable fondé sur la valorisation des potentialités touristiques et naturelles de la province de Taroudant, ainsi que sur l'inclusion effective des catégories vulnérables dans le tissu économique.

La 16^{ème} course féminine de la Victoire, le 26 avril à Rabat

L'Association "Femme, Réalisations et Valeurs" organise dimanche prochain à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la 16^{ème} édition de la course féminine la Victoire.

Le départ de cette course sera donné à 10 heures du matin devant l'entrée du Jardin d'Essais, Avenue Annasr, à Rabat, indique un communiqué des organisateurs.

« Nous aspirons à organiser une édition exceptionnelle à la hauteur de l'histoire de cette course prestigieuse et à renforcer son rayonnement aux niveaux national et international, grâce à une large participation et à une organisation rigoureuse reflétant les valeurs de professionnalisme et d'excellence », a souligné la présidente du Comité d'organisation,

Nezha Bidouane, cité dans le communiqué.

À l'instar des éditions précédentes, cette 16^{ème} édition connaîtra une forte participation féminine issue de différentes catégories sociales et tranches d'âge, ainsi qu'une participation spéciale et remarquable des associations de Special Olympics Maroc, de la Fondation Lalla Asmaa pour enfants sourds et malentendants, ainsi que d'étrangères résidant au Maroc.

Depuis sa création en 2005, l'Association « Femme, Réalisations et Valeurs » œuvre à faire du sport un levier de promotion sociale, un outil de motivation et de diffusion de la culture sportive, tout en contribuant à l'ancrage de principes et de valeurs sociales, éducatives et citoyennes.





Trump prolonge sine die la trêve avec l'Iran



Donald Trump a prolongé sine die le cessez-le-feu avec l'Iran afin de laisser davantage de temps aux Iraniens pour rejoindre les négociations de paix, affirmant mercredi que la République islamique "s'effondre financièrement" en raison du blocage du détroit stratégique d'Ormuz.

Alors que l'Iran n'a pas confirmé dans l'immédiat une prolongation du cessez-le-feu, un porte-conteneur a été touché mercredi par des tirs iraniens au large d'Oman, provoquant des dégâts mais sans faire de victimes, selon l'agence de sécurité maritime britannique UKMTO.

Et un cargo quittant l'Iran a été stoppé par des tirs, selon la même source, sans faire état de dommages ou blessés.

Le président américain, qui avait évoqué une fin de la trêve - entrée en vigueur le 8 avril - pour mercredi soir, heure de Washington, a finalement

annoncé qu'il la prolongeait à la demande des médiateurs pakistanais.

Il a parlé d'une extension jusqu'à ce que "l'Iran présente une proposition et que les discussions soient conclues, d'une manière ou d'une autre" pour obtenir une fin durable au conflit, déclenché par une attaque israélo-américaine contre l'Iran.

La guerre a fait des milliers de morts, principalement en Iran et au Liban, et ses répercussions sont chaque jour plus lourdes sur l'économie mondiale.

M. Trump a invoqué dans un message sur Truth Social des divisions au sommet du pouvoir iranien, et estimé que "l'Iran s'effondre financièrement" à cause du blocage par l'Iran du détroit d'Ormuz, voie maritime stratégique pour le transport mondial d'hydrocarbures.

Les États-Unis vont poursuivre de leur côté le blocus des ports iraniens, a-t-il promis.

Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a salué l'annonce de Donald Trump sur le cessez-le-feu, saluant une "avancée importante vers la désescalade".

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif a dit espérer que les deux parties parviendraient "à conclure un +accord de paix+ lors du deuxième cycle de négociations prévu à Islamabad", après une première session le 11 avril.

Le vice-président américain JD Vance, qui devait de nouveau partir pour le Pakistan pour des négociations, était finalement resté aux États-Unis mardi, selon la Maison Blanche.

L'Iran s'était de son côté refusé à envoyer une délégation à Islamabad, exigeant la fin du blocus américain de ses ports, "un acte de guerre" selon le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi.

Téhéran avait aussi menacé de reprendre les frappes en direction des pays du Golfe, mettant davan-

tage en péril l'approvisionnement pétrolier mondial.

"Si leur territoire et leurs installations sont mis au service des ennemis pour attaquer la nation iranienne, ils peuvent dire adieu à la production pétrolière au Moyen-Orient", avaient averti les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran.

Le ministre américain des Finances, Scott Bessent, avait estimé mardi soir sur X que "d'ici quelques jours, les sites de stockage sur l'île de Kharg (point névralgique de l'industrie pétrolière iranienne, ndr) seront saturés et les fragiles puits de pétrole iranien seront fermés".

Les cours de pétrole, qui ont flambé depuis le déclenchement du conflit, se sont affichés sans direction mercredi en Asie, après l'annonce de la prolongation du cessez-le-feu.

Mercredi et jeudi, le Royaume-Uni doit accueillir des militaires d'une trentaine de pays pour discuter de la formation d'une mission dirigée par le Royaume-Uni et la France afin de protéger la navigation dans le détroit d'Ormuz.

À Téhéran, où les principaux aéroports ont rouvert lundi après plusieurs semaines, la vie a repris son cours.

Mobina Rasoulfan, une étudiante de 19 ans, sauveur le répit apporté par la trêve. "Je suis sortie sans me stresser (...) je suis allée dans les cafés, restaurants, ici et là", a raconté la jeune femme, rencontrée par l'AFP dans une rue de la capitale.

Mais pour Saghar, 39 ans, interrogée depuis Paris, "il n'y a pas de lumière au bout du tunnel". "La situation économique est horrible" et le pouvoir arrêté des gens "pour rien. Les exécutions se multiplient".

Sur l'autre front de la guerre, de nouvelles discussions directes entre Israël et le Liban doivent avoir lieu jeudi à Washington, selon la diplomatie américaine.

Un cessez-le-feu de 10 jours est entré en vigueur vendredi entre Israël et le Hezbollah pro-iranien, que les deux parties s'accusent de violer.

Une frappe israélienne dans l'est du Liban a fait mercredi un mort et deux blessés d'après l'agence officielle libanaise ANL.

L'armée israélienne, qui contrôle au Liban une bande de territoire le long de la frontière, a aussi fait exploser plusieurs maisons à Al-Bayada, dans le sud, selon la même source.

Selon le dernier bilan officiel, 2.454 personnes ont été tuées au Liban en six semaines de guerre.

Au Nigeria, les jihadistes sahéliens gagnent du terrain à l'approche des élections

Le Nigeria fait face à un regain de violence de la part de groupes armés à l'approche des élections prévues l'an prochain, avec des attaques dans le nord-est ayant coûté la vie à des militaires hauts gradés au cours des derniers mois, et les experts mettent en garde contre l'enracinement de jihadistes étrangers dans l'ouest provenant des pays sahéliens.

La nation la plus peuplée d'Afrique est en proie à de nombreux défis sécuritaires, entre une insurrection jihadiste depuis plus de 17 ans dans le nord-est, un conflit entre agriculteurs et éleveurs dans le centre, des violences séparatistes dans le sud-est et des gangs armés appelés "bandits" qui pillent, tuent et kidnappent dans le nord-ouest.

Le président Bola Tinubu, candidat à sa réélection en janvier et dont une grande partie du projet politique repose sur de vastes réformes économiques, a récemment supervisé le déploiement de soldats américains dans le pays afin de soutenir et former les forces armées nigérianes, alors que des flambées de violence attireraient l'attention internationale.

"On observe une augmentation des violences, qu'il s'agisse de meurtres de civils, de militaires, et bien sûr d'enlèvements", a déclaré à l'AFP Moham-

med Ali Ndume, sénateur de l'État de Borno (nord-est), épice de l'insurrection jihadiste.

Quelque 400 de ses administrés, originaires du village de Ngoshe, sont retenus en captivité par des jihadistes, enlevés plus tôt ce mois-ci, a-t-il ajouté.

Le conflit jihadiste au Nigeria a débuté en 2009 par les multiples attaques de Boko Haram, atteignant un pic il y a une dizaine d'années. Les forces de sécurité affrontent désormais une multitude de factions jihadistes issues de scissions, parfois rivales.

Selon plusieurs chercheurs, on observe une recrudescence des violences au cours de l'année écoulée, marquée notamment par la mort de deux généraux de brigade au cours des cinq derniers mois.

Deux attentats-suicides à Maiduguri, capitale de l'État de Borno, l'un dans une mosquée en décembre, ont marqué un retour des attaques urbaines meurtrières que beaucoup d'habitants pensaient appartenir au passé.

Selon les données de l'ONG Acted, environ 4.518 personnes ont été tuées en 2025 dans des violences liées au jihadisme, un niveau inédit depuis 2015. Ce chiffre inclut civils, forces de sécurité, groupes armés et jihadistes eux-mêmes.

N. Ndume a attribué en partie la recrudescence des violences à des attaques "de représailles", sur-

venues à la suite de l'état d'urgence déclaré en novembre, qui a vu "l'armée passer à la vitesse supérieure".

Pour Mike Ejiofor, ancien directeur de l'agence de renseignement intérieure du Nigeria, "à l'approche des élections, on observe généralement une recrudescence des attaques". Il ajoute que le gouvernement cherche à contenir la situation, mais qu'il "reste à voir s'il en fait assez".

Depuis 2019, la stratégie adoptée par le Nigeria, consistant à regrouper les forces armées dans des "super-camps" fortifiés, a durablement laissé de vastes zones rurales sans protection suffisante.

Les jihadistes ont su s'adapter à ce dispositif. L'État islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap) mène souvent des attaques contre des villes-garnisons, avec des drones et des équipements de vision nocturne, selon plusieurs chercheurs.

Le gouvernement a engagé certaines réformes, dont la création d'un corps de gardes forestiers et la fin annoncée de la protection policière pour les responsables politiques et personnalités, souvent accusés de bénéficier de privilèges. Mais selon le chercheur Malik Samuel, cette dernière mesure "n'existe que sur le papier".

En parallèle, des inquiétudes croissantes

concernent l'influence de groupes jihadistes sahéliens. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) et l'État islamique au Sahel (ISSP), actifs au Mali, au Burkina Faso et au Niger, sont en train de s'implanter dans l'ouest du Nigeria.

Des vidéos récentes montrent des affrontements dans l'État de Kebbi entre ces groupes, même si aucune revendication officielle n'a été faite. Les experts soulignent que ces organisations reconnaissent rarement publiquement leurs rivalités internes.

Selon Wassim Nasr, chercheur au Soufan Center, "les deux groupes sont libres de circuler et d'agir comme ils l'entendent" dans les zones frontalières entre le Niger, le Nigeria et le Bénin. Il estime que l'ISSP cherche à renforcer ses liens avec l'Is wap, actif dans le nord-est du Nigeria.

James Barnett, chercheur sur les conflits nigériens et doctorant à l'Université d'Oxford, estime que "chaque camp se sent relativement à l'aise dans cette zone, au point d'avoir établi une présence suffisamment solide pour défier d'autres groupes".

Toutefois, pour certains chercheurs, la principale menace à leur expansion pourrait ne pas venir des forces de sécurité nigérianes. "La menace la plus importante pour chacun d'eux vient de l'autre", estime Wassim Nasr.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

SANS ARRÊT	GAGÉ		ACTINIUM	TITRE DE CIVILITÉ	FRAPPANT		SODIUM		ENSEVELIE		HOMME DE PAILLE
			DÉSERT				FOYER			EN ENTIER	
EN VOQUE		ABER					FRICOT				
		ARRÊTÉ					CHOUÏNE				
		ÉPUIsé							ANCIEN		
EN POSTFACE			SOMMET CORSE	ARGILE ROUGE					TRAVAIL DE CHOIX		
							RESPECT				
							PARTIE DE FOOT				
CARCAN POISSON				ROND					FIN DE PARTIE	EN APNÉE	PRONOM PERSONNEL
PARRAÏNER											
			RADE	FILS DE ZEUS			VENUE AU MONDE				BAUDET
BLÉ ROUMAIN		PROSCRIT							DON DU CIEL	EN VAIN	ALUMINIUM
		COBALT									
MARGE							ICI				
							ADVERBE				
INONDE LIE							MAISON DE PLAISANCE				
		PIVOT								PRONOM PERSONNEL	

Solution mots flechés d'hier

LEU	P	MÉDI	N	PLANTE	FEU	P	MOISISS	MYT	PAIE	L	SANPER
PIVOT	A	VER	T	I	N	U	I	T	N	U	I
PIVOT	R	E	U	A	L	E	T	A	R	E	T
PIVOT	A	T	T	E	N	T	I	O	N	T	
PIVOT	O	D	E	T	A	L	A	P	E		
PIVOT	I	R	E	I	G	O	R				
PIVOT	S	I	C	N	A	G	E				
PIVOT	N	B	E	Q	U	I	L	L	E		
PIVOT	A	B	A	O	T	S	U	E	R		
PIVOT	L	I	M	A	R	A	M	E	R		
PIVOT	A	R	E	I	E	C					
PIVOT	M	E	R	E	C	R					
PIVOT	L	F	L	I	N	G	U	E	U	R	

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benbaria
 Directeur artistique: Fouad Ezzafir
 Service technique: Khadija Sabi (Responsable), Myriem Rehane, Khadija Halafi, Mariama Farki, Elkandoussi Elmardi
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Bouarab
 Rédaction: Hassan Bentaleb, Alain Bouithy, Mourad Tabet, Wafaa Mejdoubi, Mehdi Ouassat, Rachid Meftah
 Responsable des ressources humaines: Atika Rachdi
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité: E-mail: annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gabs, Mouna El Yousseoufi, Loubra Baghdadi, Rkia Ait Dahman, Siham Zaïher, Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 Imprimerie: Les Editions Maghrebines
 2000 exemplaires imprimés
 Distribution: SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc
 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- Variation du niveau des mers
- Déchet azoté - Il va au pas
- Lopin - Ile de France
- Sans borne
- Royaume d'Europe - Essor
- Chef - Tête de liste - Vieux do
- Suit bis - Font le dol
- Relatif - Habituel
- Bu, dans un sens - Décédé - Ville serbe
- Matheux suisse - Déduite

VERTICALEMENT

- Science de la découverte
- Vieille cité - Décodée - Roi vil et cruel
- Siège d'accusé
- Règle - Pensée - Fer
- Esprit - Regimber
- Asséché - Plus secret
- Pas vaste
- Affirmatif - Le andalou - L'absent
- Plan d'eau - Contracté - Elle reste au fond
- Fourbu - Sélénium

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	A	C	T	I	T	U	D	E
2	N	E		R	O	D	E		E	X
3	V	R	A	I	M	E	N	T		T
4	A	X	I	S		A	T	O	U	R
5	S	E	S		A	L	A	R	M	E
6	E	S	S	E	S		T	R	A	M
7	M		E	G	E	R	I	E		E
8	E	C	L	O	S		O	N	T	
9	N		L	U		E	N	T	R	E
10	T	S	E	T	S	E		S	I	L

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
5					2	1					1	5				8	
3	9	6		7	1				2			7		3		9	5
4		1			3	6	9			3	4		2				
	8					5								8		5	9
1	5	2				7	4	6		7						3	
		3					8		1	4		3					
	3	9	1			2		8					8		3	4	
			8	6		3	5	9	8	2		4		6			1
		5	3					1		1			5	9			
Difficile									Expert								
					1	2	8				5			6			
6	8			9		1			1				7	2		5	4
				5			4		2					8			
4	9			2	5					3						2	
		5				6				5							9
			4	3			9	7			8						1
	5			4								5					9
		9		7			5	2	3	7		9	4				6
4	1	5										6			7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
1	5	3	9	4	8	6	7	2	2	5	4	8	7	3	9	1	6
8	9	6	7	5	2	3	4	1	6	8	9	1	2	4	5	3	7
2	4	7	3	1	6	9	5	8	7	1	3	6	9	5	2	4	8
6	7	9	8	2	4	1	3	5	1	4	5	2	8	6	7	9	3
4	2	1	5	6	3	8	9	7	9	2	8	7	3	1	4	6	5
3	8	5	1	9	7	4	2	6	3	6	7	4	5	9	8	2	1
5	3	4	6	7	1	2	8	9	5	7	6	9	1	2	3	8	4
7	1	2	4	8	9	5	6	3	4	3	2	5	6	8	1	7	9
9	6	8	2	3	5	7	1	4	8	9	1	3	4	7	6	5	2
Difficile									Expert								
5	6	1	9	3	4	7	8	2	3	1	4	7	6	5	9	2	8
4	7	2	1	6	8	3	5	9	7	2	6	4	9	8	3	5	1
8	3	9	7	2	5	4	1	6	8	5	9	3	2	1	6	7	4
7	9	4	6	5	2	8	3	1	1	7	2	8	3	9	5	4	6
3	2	5	8	9	1	6	4	7	5	9	3	6	7	4	1	8	2
1	8	6	4	7	3	2	9	5	4	6	8	5	1	2	7	9	3
2	5	8	3	1	7	9	6	4	6	8	1	2	5	7	4	3	9
9	4	7	5	8	6	1	2	3	9	4	5	1	8	3	2	6	7
6	1	3	2	4	9	5	7	8	2	3	7	9	4	6	8	1	5

Economie

Au SIAM 2026, l'OCP met en avant sa vision intégrée de l'agriculture et de l'élevage

Le Groupe OCP met en avant, à l'occasion du 18^{ème} Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui se tient à Meknès, sa vision intégrée des systèmes agricoles, illustrant le rôle central du phosphore dans l'articulation entre fertilité des sols, production végétale et alimentation animale.

A travers un pavillon conçu autour d'un parcours qui montre comment la molécule du phosphore relie les différents maillons de la chaîne agricole, depuis la mine jusqu'à l'élevage, en passant par les sols, la science, la plante, l'alimentation animale et les impacts sur les territoires, l'OCP propose un dispositif qui traduit concrètement sa lecture intégrée des systèmes agricoles.

Cette mise en récit repose sur l'idée que la production animale ne peut être pensée séparément du reste du système, proposant une démonstration d'un modèle intégré dans lequel une ressource minérale, lorsqu'elle est comprise, transformée et utilisée avec précision, devient un facteur de production, de performance agricole durable, de nutrition animale et de développement territorial.

Sécurité alimentaire

Le Groupe OCP a opéré un tournant stratégique majeur, avec le passage d'un modèle fondé sur le volume à un modèle fondé sur la solution. Ce changement de paradigme repose sur une idée simple : les besoins des sols et des cultures ne sont ni uniformes, ni constants. Ils varient selon les contextes pédoclimatiques, les itinéraires techniques, les espèces cultivées et les différentes phases du cycle végétatif.

Cette évolution a conduit le Groupe à développer une logique de fertilisation de précision fondée sur la customisation, qui consiste à formuler des engrais sur mesure, adaptés aux caractéristiques agronomiques locales.

Cette approche s'inscrit dans la logique des 4R : apporter le bon nutriment, à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit. Elle vise à améliorer l'efficacité des apports, à réduire les pertes dans l'environnement, à limiter l'intensité des intrants et à renforcer la performance agricole.

Ainsi, le Groupe ne se contente pas d'améliorer des produits existants, mais contribue à installer une nouvelle norme agronomique, qui repose notamment sur une meilleure compréhension du cycle de la plante et sur la dissociation



tion de l'usage du phosphore et de l'azote dans le temps, rapporte la MAP.

Alimentation animale

La contribution du Groupe OCP à l'alimentation animale s'exprime à deux niveaux complémentaires : un niveau indirect, à travers la fertilisation des cultures destinées à l'alimentation animale, et un niveau direct, à travers les solutions de nutrition animale développées par le Groupe.

A travers sa filiale Speciality Products & Solutions (SPS), le Groupe développe des solutions spécifiques destinées à l'alimentation du bétail. La gamme Phosfeed regroupe des phosphates alimentaires formulés pour répondre aux besoins nutritionnels des animaux d'élevage. Ces solutions contribuent à la qualité des rations, au soutien de la croissance et de la santé des animaux, et à l'optimisation des performances des élevages.

Cette double contribution, via les cultures fourragères et via les apports nutritionnels directs, permet de comprendre le rôle structurant du phosphore dans les systèmes d'élevage.

Allier transition environnementale et sécurité alimentaire

L'action du Groupe OCP s'inscrit dans une trajectoire qui relie deux im-

pératifs majeurs : améliorer la production agricole et réduire l'empreinte environnementale des systèmes agricoles et industriels.

Ces deux objectifs, souvent présentés comme contradictoires, sont au cœur de l'approche du Groupe, qui répond à cette tension par un modèle qui cherche à concilier les deux dynamiques.

Cette ambition se traduit dans la nature même des solutions développées : fertilisation raisonnée, engrais sur mesure, optimisation des usages, réduction des pertes, amélioration des rendements et soutien à des systèmes agricoles plus résilients.

Dans ce sens, le programme d'investissement 2023-2027, doté de 13 milliards de dollars, participe directement à cette trajectoire. Il vise à renforcer la compétitivité et la résilience du modèle industriel du Groupe OCP à travers le développement d'une énergie bas carbone, la consolidation d'un modèle circulaire, et le soutien à de nouvelles capacités industrielles compétitives, durables et résilientes.

A ces leviers s'ajoute le développement du carbon farming, qui vise à capter du carbone dans les sols tout en renforçant leur fertilité. Cette approche, fondée sur la recherche, la formation et l'accompagnement des agriculteurs, permet d'articuler productivité et

résilience.

En ce sens, l'action du Groupe contribue à la fois à l'Objectif de développement durable (ODD) 2 relatif à la sécurité alimentaire, et à l'ODD 13, relatif à l'action climatique.

Impact sur les territoires, les agriculteurs, les éleveurs et les communautés

Le modèle du Groupe OCP génère des impacts qui dépassent largement la production industrielle ou agricole. Il agit sur l'économie, sur les territoires, sur les pratiques agricoles, sur les communautés et sur les dynamiques de développement local.

Le programme Al Moutmir constitue l'un des principaux leviers d'impact agricole du Groupe. À ce jour, plus de 40.000 agriculteurs (dont 70% ont adopté l'analyse de sol) dont 4.000 agricultrices et 1.500 éleveurs, 400 coopératives agricoles propulsées et 229.000 analyses de sols.

Cet accompagnement contribue directement à l'amélioration des rendements, à la diffusion d'une fertilisation plus précise et à la professionnalisation des pratiques agricoles. Le soutien également, de manière indirecte, les systèmes d'élevage lorsque les cultures concernées alimentent les filières fourragères.

Espagne: Le Maroc participe au 64^{ème} Salon du meuble de Yecla

Le Maroc prend part à la 64^e édition du Salon du meuble de Yecla (FMY), qui se tient du 26 au 29 mai dans la région de Murcie, à travers la participation d'acheteurs et de prescripteurs nationaux, dans le cadre de missions commerciales inversées.

Cette participation s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Comité exécutif du salon, en collaboration avec l'Institut de développement de la région de Murcie, visant à renforcer l'ouverture à l'international du secteur du meuble et à favoriser les échanges entre opérateurs économiques, indiquent les organisateurs.

Elle offre aux professionnels marocains l'opportunité de découvrir sur place les offres des entreprises exposantes, de nouer des contacts directs avec les fabricants espagnols et d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement dans le domaine de l'ameublement, ajoute la même source. Le Maroc, considéré comme un marché émergent à fort potentiel, constitue la première destination africaine des exportations espagnoles de meubles et se classe au septième rang à l'échelle mondiale, avec un volume estimé à 89,7 millions d'euros en 2025, rapporte la MAP. La participation

marocaine intervient dans un contexte marqué par une dynamique de modernisation et une hausse des investissements dans des secteurs tels que le résidentiel, l'hôtellerie, la restauration et les équipements urbains, renforçant ainsi l'attractivité du Royaume pour les partenariats internationaux.

Le programme de cette manifestation comprend, outre les rencontres B2B entre opérateurs, des visites techniques, ainsi que des conférences et activités inscrites à l'agenda du salon, offrant une plateforme propice à la prospection et au développement des échanges commerciaux.

Logismed 2026 : Un rendez-vous stratégique pour l'avenir de la logistique au Maroc

Le rendez-vous incontournable du transport et de la logistique au Maroc fait son grand retour. Du 12 au 14 mai 2026, Casablanca accueillera la 13^e édition de Logismed, placée sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI. Dans un monde en quête de résilience, ce salon s'impose comme le creuset des innovations et des stratégies qui façonneront la chaîne d'approvisionnement de demain.

A l'heure où les tensions géopolitiques et les aléas climatiques bousculent les équilibres mondiaux, la logistique cesse d'être une simple fonction opérationnelle pour devenir un levier de souveraineté économique. Le Maroc, fort de son ambition de hub intercontinental reliant l'Europe, l'Afrique et les Amériques, a fait de ce secteur un pilier stratégique de son développement. C'est dans ce contexte que Logismed 2026 ouvre ses portes, avec une promesse : connecter les territoires et réinventer la supply chain.

«Un écosystème logistique intelligent : connecter les territoires et réinventer la supply chain». Tel est le fil

rouge de cette édition. Loin des visions purement technicistes, le thème de cette année embrasse une ambition systémique : comment intégrer les territoires, les données, les infrastructures et les compétences pour générer de la valeur partagée ?

L'ensemble de la filière répondra présent. Dirigeants d'entreprises, institutions publiques, experts internationaux et fédérations professionnelles se donneront rendez-vous pour trois jours d'échanges denses. Plus de 7.000 visiteurs professionnels sont attendus, venus de tous les secteurs économiques, en quête de solutions concrètes pour améliorer leur performance.

L'ouverture internationale est une marque de fabrique de Logismed. Cette année, l'Espagne est le pays à l'honneur, un choix qui résonne comme une évidence. Partenaire commercial de premier plan et investisseur majeur au Maroc, le Royaume voisin déploiera deux pavillons dédiés réunissant 27 entreprises espagnoles. L'occasion de consolider des liens déjà solides dans les domaines du transport et de la logis-

tique, et de nouer des partenariats stratégiques entre les deux rives de la Méditerranée.

Le cœur battant de Logismed restera son cycle de conférences. Plus de 50 intervenants nationaux et internationaux animeront 20 keynotes et tables rondes. Au menu des réflexions : l'irruption de l'intelligence artificielle dans la supply chain, la cybersécurité des flux, l'impact du e-commerce, ou encore la nouvelle Charte d'investissement.

Mais l'innovation ne sera pas seulement en salle. Les «Logismed Innovation Days» investiront un «Village Innovation» dédié. Des leaders du marché y animeront des sessions exceptionnelles sur des sujets brûlants : l'IA au service des opérations portuaires, la décarbonation de la supply chain agroalimentaire, ou encore la transition des flottes de transport routier.

Parmi les nouveautés de cette édition, les visiteurs découvriront les «Rencontres du Digital by PortNet», des rendez-vous d'affaires ciblés, et un espace «Formation & Compétences» pour répondre aux enjeux de recrutement.

Une attention particulière sera portée à la place des femmes dans le secteur avec le programme «La logistique au féminin», sans oublier les très attendus «Prix de l'Innovation».

Logismed 2026 se veut aussi une expérience sensorielle. Pour parfaire ce tableau, une touche culturelle ibérique viendra régaler les palais : le célèbre restaurateur espagnol Vicho's mettra à l'honneur la gastronomie d'outre-Pyrénées. Un clin d'œil gourmand à l'amitié hispano-marocaine.

Pratiquement, toute la chaîne de valeur sera exposée : transport, manutention, emballage, immobilier logistique, systèmes d'information... Un panorama complet pour que chaque professionnel, de la PME au grand groupe, reparte avec les clés pour bâtir la logistique de demain. Une application mobile, «MyLogismed», permettra par ailleurs d'optimiser son parcours et ses rencontres.

Rendez-vous est pris pour mai 2026. Le Maroc, une fois de plus, prouvera que sa logistique n'a rien à envier aux standards mondiaux.

L'Office des changes engage une transformation structurante de son organisation

L'Office des changes, en cohérence avec sa stratégie 2025-2029 et en phase avec les mutations de son environnement, a engagé une transformation structurante de son organisation, traduisant une évolution de ses modes d'intervention au regard de ses missions de régulation, de supervision et d'accompagnement des usagers.

Cette réorganisation traduit un repositionnement visant à renforcer l'efficacité, la transparence et la qualité des services rendus, tout en consolidant la performance globale de l'institution, indique un

communiqué de l'Office.

Elle se matérialise notamment par l'amélioration de la fluidité des processus et des délais de traitement des dossiers de change au bénéfice d'une plus grande célérité et d'une meilleure qualité de service, à travers la création d'un département dédié à la facilitation et à l'accompagnement des opérateurs.

Il s'agit également de renforcer la relation avec les usagers, en s'appuyant sur l'élévation stratégique des fonctions communication et relations usagers, favorisant une communication plus

structurée, une transparence accrue et une expérience usager améliorée, et de mettre en place un contrôle intelligent, fondé sur une approche basée sur l'analyse des risques et soutenu par des outils analytiques modernes, renforçant la supervision et la maîtrise des opérations, rapporte la MAP.

En outre, cette réorganisation vise l'élargissement et la valorisation de l'offre statistique, à travers une organisation repensée de la production des données, garantissant leur fiabilité, leur accessibilité dans des délais maîtrisés, leur conformité aux standards in-

ternationaux et leur mobilisation au service de la décision publique et des opérateurs.

Par ailleurs, cette nouvelle organisation s'accompagne de la création de structures spécialisées à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines de la gouvernance de la donnée, visant à fiabiliser les flux d'information, à améliorer l'exploitation, la sécurité et à renforcer leur contribution à la prise de décision, ainsi que de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux standards internationaux et aux exigences réglemen-

taires en vigueur, contribuant au renforcement du dispositif de conformité.

A travers cette transformation, l'Office des changes affirme son positionnement en tant qu'institution moderne, résolument tournée vers la modernisation de ses pratiques, la qualité du service rendu à ses usagers et la contribution au développement économique du Royaume. Le nouvel organisme reflète la transformation organisationnelle engagée et la répartition structurée des entités au sein de l'institution, conclut le communiqué.

Naila Tazi : La 27^{ème} édition du Festival Gnaoua d'Essaouira consacre la continuité d'un projet fondé sur la création, la transmission et l'ouverture sur le monde

La 27^{ème} édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira, prévue du 25 au 27 juin prochain à Essaouira, s'inscrit dans la continuité d'un projet culturel structurant fondé sur la création, la transmission, le dialogue des cultures et l'ouverture sur le monde, a affirmé, mardi à Casablanca, la directrice et productrice de ce Festival, Naila Tazi.

S'exprimant lors d'une conférence de presse dédié à la présentation de la 27^{ème} édition de cet événement, Mme Tazi a indiqué que cette édition réunira plus de 400 artistes (États-Unis, Brésil, Rwanda, Inde, Europe, Palestine et Liban), dont 42 Maâlems issus de différentes régions du Maroc et de plusieurs générations, confirmant ainsi la vitalité et la transmission de cet héritage culturel.

Mme Tazi a souligné que le Festival s'impose comme un espace culturel vivant, fondé sur la transmission, la réflexion et le dialogue des cultures, contribuant à l'ouverture culturelle et au rapprochement entre les peuples, dans une dynamique de développement artistique durable.

Elle a également rappelé que la culture gnaoua, nourrie d'histoires de déplacements et de métissages, incarne une mémoire vivante du dialogue entre les civilisations, faisant du Festival un lieu où les traditions dialoguent sans jamais s'effacer.

Abordant la programmation de la 27^{ème} édition, le directeur artistique du Festival, Abdeslam Alikane, a indiqué que cette édition mettra en avant une forte dynamique de créations musicales inédites et de fusions artistiques réunissant des artistes issus de divers horizons.

Il a précisé que la programmation se distinguera par la diversité des esthétiques représentées, entre musiques tra-



ditionnelles, jazz, et musiques du monde, avec une place centrale accordée aux rencontres entre Maâlems Gnaoua et artistes internationaux.

Ainsi, le Festival s'ouvrira par la parade des Maâlems Gnaoua, moment fondateur qui fera entrer la ville d'Essaouira dans une traversée collective, festive et spirituelle, suivie d'un concert d'ouverture sur la scène Moulay Hassan porté par Mehdi Nassouli, aux côtés de la troupe rwandaise i Buhoro, de la chanteuse marocaine Sara Moullablad, de l'artiste indienne ganavya et du musicien français Sylvain Barou, dans une création à plusieurs voix mêlant traditions gnaoua et musiques du monde.

La programmation sera marquée par plusieurs créations et fusions musicales majeures, notamment la rencontre entre Maâlem Mohamed Montari, Badume's Band et Selamnesh Zemene dans un dialogue Maroc-Éthiopie, ainsi que la collaboration entre Mehdi Qamoum et le Harlem Spirit of Gospel by Anthony Morgan.

Elle comprendra également une per-

formance du bassiste Richard Bona, avec la participation exceptionnelle d'Asma Lmnawar, ainsi qu'une création réunissant Maâlem Hamid El Kasri et Carlinhos Brown, dans un dialogue entre rythmes gnaoua et traditions afro-brésiliennes.

Cette édition rendra par ailleurs hommage à feu Maâlem Mustapha Baqbou à travers une création collective réunissant plusieurs Maâlems, dans un moment de transmission dédié à son héritage artistique.

Le Festival accueillera également des artistes et formations de renom, dont le Harlem Spirit of Gospel by Anthony Morgan, ganavya, 47SOUL, Yasmine Hamdan, Hoba Hoba Spirit et Oudaden, confirmant la diversité des esthétiques musicales et la place centrale des Maâlems Gnaoua. Plus de 400 artistes sont attendus sur les différentes scènes du Festival.

Au-delà de la musique, cette édition poursuivra sa vocation intellectuelle à travers la 13^{ème} édition du Forum des droits humains, placée sous le thème

"Jeunesse du monde : identité, liberté et avenir". Il s'agit d'un espace de réflexion consacré aux défis contemporains des jeunes dans un monde en mutation, marqué par les transformations sociales, les bouleversements géopolitiques et l'essor de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, le président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) et partenaire du Festival, Driss El Yazami, a exprimé sa satisfaction de contribuer, pour la 13^{ème} année consécutive, à l'organisation du Forum des droits humains, soulignant la pertinence du thème choisi cette année face aux défis multiples auxquels la jeunesse mondiale est confrontée.

Il a indiqué que ce forum réunira, comme chaque année, des acteurs politiques, intellectuels et associatifs afin de réfléchir aux dynamiques mondiales et aux manières dont les jeunes inventent de nouvelles formes d'action, de création et d'innovation.

Le Festival renforcera également sa dimension de transmission à travers le programme Berklee at the Gnaoua and World Music Festival, organisé en partenariat avec le Berklee College of Music (États-Unis), pour la troisième année consécutive, offrant une immersion musicale et pédagogique à de jeunes musiciens venus de divers horizons.

Dans cette même dynamique, le Festival poursuit sa collaboration avec l'Université Mohammed VI Polytechnique autour de la Chaire des Transitions, portée par l'Institut des Études Avancées de l'UM6P, visant à approfondir la recherche sur la culture Gnaoua, ses hybridations et ses expressions contemporaines, dans un cadre de dialogue entre artistes, chercheurs et institutions.

Rencontre à Casablanca autour de l'ouvrage "9. Ni forte ni faible, mère" de Zineb Bouazzaoui

Une rencontre-dédicace autour de l'ouvrage "9. Ni forte ni faible, mère" de la journaliste et essayiste marocaine, Zineb Bouazzaoui, s'est tenue mardi à Casablanca, en présence d'un parterre de lecteurs et d'acteurs du monde culturel.

Cette rencontre a été l'occasion de mettre en lumière cet ouvrage de 153 pages, récemment publié aux éditions et impressions Bouregreg, qui propose un récit à la fois personnel et analytique sur la matrescence, appréhendée comme un processus de transformation identitaire, émotionnelle et spirituelle.

S'exprimant en marge de la rencontre, Mme Bouazzaoui a indiqué avoir écrit cet ouvrage pour aborder la ma-

trescence, un concept encore peu connu et souvent traité de manière superficielle, mais qui renvoie, selon elle, à la transformation profonde que vivent les femmes pendant la grossesse et après l'accouchement.

L'auteure a expliqué que cette métamorphose touche plusieurs dimensions de l'être, notamment les plans spirituel, intellectuel, physique et identitaire, relevant que son ambition, à travers ce livre, est de mettre en lumière une réalité souvent abstraite et de rendre "l'invisible assez visible".

Mme Bouazzaoui a, dans ce sens, souligné dans une déclaration à la MAP, que ce travail se veut également une manière d'accompagner les femmes tra-

versant cette étape, qu'elle qualifie de "métamorphose sacrée", en donnant une voix à des ressentis souvent tus ou difficilement formulés.

Elle a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à la Fondation de l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), qui a parrainé ce projet et permis à l'ouvrage de voir le jour.

Préfacé par l'auteur français Vincent Lahouze, le texte est décrit comme appartenant à "la famille des livres qui ne trichent pas", soulignant la dimension sincère et incarnée du récit.

La préface évoque un ouvrage qui "respire comme un corps" et qui aborde la maternité comme un "champ de bataille émotionnel, spirituel et intime",

dépassant le simple témoignage pour interroger la place des femmes dans les systèmes sociaux et médicaux contemporains.

À mi-chemin entre témoignage personnel et réflexion sociale, l'ouvrage interroge également les injonctions sociales faites aux mères et la difficulté d'exprimer des émotions ambivalentes dans un contexte où la maternité demeure souvent sacralisée.

Avec "9. Ni forte ni faible, mère", Zineb Bouazzaoui signe une contribution singulière à la littérature marocaine contemporaine, en ouvrant un espace de parole sur une expérience longtemps cantonnée à la sphère privée.

Vernissage d'une exposition de l'artiste-peintre Ilias Selfati

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Mariano Fortuny i Marsal (1838-1874) - Maître graveur" s'est tenu, mardi à Dar Niaba, musée des artistes voyageurs à Tanger, mettant à l'honneur l'une des figures majeures de l'école espagnole du XIXe siècle.

Organisée par la Fondation nationale des musées (FNM), en partenariat avec 6A Taller i Galeria, la Fondation Euroafrica et la mairie de Palma, cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 21 août, réunit une cinquantaine d'œuvres offrant un regard riche et diversifié sur l'univers de Mariano Fortuny i Marsal.

Le parcours propose notamment un ensemble de gravures issues de la collection d'Enrique Juncosa Darder, qui mettent en lumière la finesse et l'exigence du travail de l'artiste, à travers des techniques telles que l'eau-forte et l'aquatinte.

À travers ces œuvres, le public est invité à découvrir le processus créatif rigoureux de l'artiste, fondé sur un travail minutieux des matrices et une succession d'états d'épreuve, traduisant une quête constante d'équilibre et de perfection, ainsi qu'un sens aigu de l'observation perceptible dans la précision du trait et la richesse du détail.

"Papers Blooming in a forest" (Des papiers fleurissant dans une forêt) est l'intitulé d'une exposition de l'artiste-peintre Ilias Selfati dont le vernissage a eu lieu mardi soir à la Villa des Arts de Casablanca.

Cette exposition qui se prolonge jusqu'au 31 mai prochain s'annonce comme une expérience sensible où la peinture, le dessin et la sculpture dialoguent sans jamais se figer.

"Dans cette exposition, Ilias Selfati n'y propose pas une rétrospective ni une démonstration. Il installe plutôt un espace suspendu, une clairière où l'histoire de la peinture ne se cite pas mais se rejoue, par déplacements successifs. L'artiste convoque discrètement Henri Matisse et son célèbre séjour à Tanger en 1912. Pourtant, il ne s'agit ni d'une référence stabilisée ni d'un modèle à imiter", lit-on dans une présentation de l'exposition.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion du vernissage de l'exposition, Ilias Selfati s'est dit heureux d'accrocher à nouveau ses œuvres à la Villa des Arts, une galerie dans laquelle il n'a plus exposé depuis 2014, notant que "Papers Blooming in a forest" repose sur une conception artistique globale réunissant les différentes composantes de l'expérience picturale.

Pour sa part, le commissaire de l'exposition, Jamal Abdennassar a indiqué que l'exposition se distingue par son caractère particulier et reflète une ex-



périence artistique s'étendant sur plus de vingt ans.

Il a relevé que le thème de la forêt, ainsi que les sujets liés aux êtres vivants sont restés des axes fondamentaux et récurrents dans les œuvres de l'artiste tout au long de sa carrière.

Cette exposition, a-t-il noté, représente une forme d'aboutissement dans ce parcours, en tenant compte des différentes approches de ces thématiques à travers le dessin, la peinture et la sculpture.

Et d'ajouter qu'"entre Henri Matisse et Ilias Selfati, il n'y a ni filiation ni rupture, mais une zone de contact fragile, où deux pratiques séparées par le temps interrogent chacune à leur manière ce que peut encore signifier peindre".

Ilias Selfati est né à Tanger en 1967 où il vit et travaille aujourd'hui. Il obtient un diplôme de l'Institut des Beaux-arts de Tétouan en 1991 puis une licence de la faculté des Beaux-arts de Madrid en 1994.

Le futur Musée du Continent à Rabat au centre d'une visite de Mehdi Qotbi en Belgique

Le projet de la Cité de la Culture Africaine (Musée du Continent), en cours de réalisation à Rabat, a été au centre d'une visite effectuée mardi par le président de la Fondation Nationale des Musées (FNM), Mehdi Qotbi, au Musée royal d'Afrique centrale (Africa Museum) à Tervuren, près de Bruxelles.

M. Qotbi, accompagné de l'Ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, a notamment tenu une réunion de travail avec le directeur général de l'Africa Museum, Bart Ouvry, axée sur le renforcement de la coopération entre les deux parties.

Les discussions ont porté sur l'échange de collections, la formation des professionnels du secteur muséal et le partage d'expertises, dans la perspective d'accompagner le développement du futur Musée du Continent qui vise à promouvoir les expressions artistiques africaines et à

préserver la mémoire culturelle du continent.

Lors de cette rencontre, le président de la FNM a mis en exergue l'importance du projet du Musée du Continent destiné à valoriser la richesse et la diversité des cultures africaines ainsi que la contribution du continent au patrimoine mondial.

Ce futur musée, qui s'inscrit dans le cadre de la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI consacrant l'ancrage africain du Royaume, viendra consolider la place du Maroc comme porte d'entrée vers le continent et passerelle culturelle et civilisationnelle entre l'Europe et l'Afrique, a souligné M. Qotbi, notant que le Royaume joue déjà un rôle important en matière de formation des compétences africaines dans le domaine culturel et muséal.

Le Maroc est aujourd'hui considéré comme un exemple à suivre à l'échelle africaine pour ce qui est du développement de l'offre muséale, a-

t-il relevé, assurant que ce rôle est destiné à se renforcer avec ce nouveau musée, conçu comme un pôle d'excellence en matière de conservation, de recherche, de formation et de création au service du dialogue culturel africain.

Le président de la FNM a également salué la qualité et la richesse de l'Africa Museum, qui dispose de l'une des plus importantes collections de patrimoine africain dans le monde, exprimant son souhait d'établir une coopération d'envergure avec cette institution à travers l'échange des savoirs et des expertises, la formation des compétences, les prêts d'œuvres et l'organisation d'expositions thématiques.

De son côté, M. Ouvry a exprimé la volonté de travailler de manière structurelle avec la FNM pour accompagner ce projet et mettre en place une coopération étroite, non seulement sur le plan bilatéral mais aussi avec les

autres partenaires africains, compte tenu de l'importance du futur Musée du Continent de Rabat qui contribuera à faire vivre la culture africaine et à valoriser ce patrimoine.

Le Maroc, qui entretient des "liens historiques, commerciaux, scientifiques et culturels très forts avec l'Afrique subsaharienne", jouit d'une forte crédibilité à l'échelle du continent est constituée, de ce fait, un lieu idéal pour accueillir ce musée, a-t-il souligné, se disant très favorable à des coopérations avec les partenaires marocains au service du rayonnement de la culture africaine.

A l'issue de cette réunion, la délégation marocaine a visité les différentes salles d'expositions permanentes et temporaires de l'Africa Museum et s'est enquis de la richesse des œuvres et objets conservés dans ce musée, dédié en particulier au patrimoine de l'Afrique centrale.

La performance qui produit l'absurde

Quand la littérature révèle les dérives invisibles des systèmes performants

HORIZONS

Nous vivons dans une époque fascinée par la performance, où tout se mesure, s'optimise et s'accélère. Et si le problème n'était pas ce qui échoue mais ce qui réussit parfaitement mais dans la mauvaise direction ? Derrière des systèmes efficaces et des organisations fluides, se dessinent parfois des dérives silencieuses, portées par des logiques devenues invisibles.

Ce que nous redoutons, depuis toujours, c'est la panne. Le moment où quelque chose cède, où la machine ralentit, où le système trahit sa promesse. Nous avons appris à traquer l'erreur, à réparer la faille, à célébrer la performance comme un horizon indiscutable. Tout ce qui fonctionne est, par définition, juste. Tout ce qui délivre est, par essence, légitime. C'est la croyance silencieuse qui structure nos décisions, nos organisations, nos ambitions. Et pourtant c'est précisément là que le glissement commence.

Car il existe une autre réalité, plus discrète, presque imperceptible. Une réalité où tout fonctionne. Où les indicateurs sont au vert. Où les processus sont fluides, les équipes alignées, les résultats au rendez-vous. Rien ne résiste. Rien ne déborde. Et pourtant, quelque chose déraile. Pas dans l'exécution. Pas dans la mécanique, pas dans les processus. Mais dans la direction. Comme un train lancé à pleine vitesse, vers une destination que personne n'a vraiment interrogée.

Alors une autre lecture apparaît. Plus troublante. Plus exigeante. Celle où les systèmes les plus performants ne sont pas nécessairement les plus justes. Celle où l'efficacité peut coexister avec l'ab-

surde. Où l'alignement peut masquer une perte de sens. Où la réussite, loin d'être un aboutissement, devient parfois le signe que quelque chose d'essentiel a été oublié en chemin.

Peut-être alors faut-il déplacer notre regard. Cesser de demander uniquement : est-ce que cela fonctionne ? Et commencer à interroger, avec une lucidité nouvelle : qu'est-ce que cela produit vraiment ? Car au fond, le vrai danger n'est peut-être pas l'erreur que l'on corrige mais la réussite que l'on ne questionne plus.

Et si le véritable problème n'était pas ce qui échoue mais ce qui réussit sans être interrogé ?

Le risque n'est plus seulement de mal faire mais de faire parfaitement ce qui ne devrait plus être poursuivi. Le mouvement continuait, les résultats s'accumulaient, mais quelque chose glissait en silence. Une distance apparaissait entre l'action et sa signification, entre l'avancée et sa finalité.

Progressivement, le projet prenait de la vitesse. L'efficacité renforçait la cadence, la cohérence consolidait la direction. Tout avançait avec assurance, comme si chaque succès appelait le suivant. Et dans ce flux continu, une transformation plus profonde s'opérait : la trajectoire se précisait, pendant que le sens devenait plus diffus, plus difficile à saisir.

Alors une question émergeait, presque à voix basse, au milieu de cette réussite maîtrisée. Pour quoi, au fond, tout cela avançait-il ? La réponse semblait évidente au départ, puis elle se déplaçait, se redéfinissait au rythme des

résultats. Jusqu'à ce que la réussite elle-même devienne le moteur du chemin, redessinant peu à peu la finalité initiale, comme si l'élan avait pris le pas sur l'intention.

Le paradoxe invisible des organisations, lorsque la cohérence devient une limite au lieu d'une force

Dans les organisations, la performance s'impose comme une évidence. Les KPIs structurent l'action, l'alignement fluidifie les décisions, les résultats valident les trajectoires. Tout converge vers une même promesse : plus de clarté, plus d'efficacité, plus de maîtrise. Et dans ce mouvement, une transformation plus discrète s'opère. Le sens se resserre autour de ce qui se mesure, l'attention se concentre sur ce qui se délivre, jusqu'à redéfinir, en profondeur, ce qui compte réellement.

Peu à peu, une forme d'équilibre s'installe. Les équipes avancent ensemble, coordonnées, synchronisées, portées par des objectifs communs. Cette cohérence renforce la dynamique, accélère l'exécution, sécurise les résultats. Et dans cette fluidité, une question s'efface progressivement. Celle qui interroge la direction, la finalité, l'impact réel de ce qui est produit. L'alignement devient une force... qui guide le mouvement, tout en réduisant l'espace du questionnement.

C'est ici que le rôle du leader prend une autre dimension. Non plus seulement optimiser, structurer, accélérer mais éclairer. Interroger ce qui est poursuivi, mettre en lumière ce que les indicateurs laissent dans l'ombre, réintroduire du sens là où la performance devient une fin en soi.

Le leadership ne se limite plus à faire avancer, il consiste à orienter, à nommer, à redéfinir. Car la véritable responsabilité commence au moment où l'on choisit, consciemment, ce qui mérite d'être optimisé.

Les systèmes délivrent, optimisent, produisent avec constance. La réussite s'installe comme une évidence, validée par les résultats, renforcée par les indicateurs, intégrée comme norme. Et dans cette continuité, une dimension plus discrète se révèle. Chaque performance prolonge une logique, chaque succès renforce une direction, chaque optimisation amplifie un mouvement déjà engagé. Le système avance avec rigueur, porté par ses propres règles, consolidé par ses propres résultats. La cohérence devient sa force et sa limite.

Alors une lecture nouvelle s'impose. Le véritable enjeu se situe moins dans ce qui échappe que dans ce qui s'accomplit avec précision. Les systèmes réussissent, pleinement, fidèlement, selon une logique devenue familière, presque évidente. Et c'est précisément là que réside le point de bascule : dans la capacité à éclairer cette logique, à la nommer, à la réinterroger, pour redonner au mouvement une direction choisie, plutôt que simplement prolongée.

La précision au service d'une trajectoire invisible

Regardons la crise financière de 2008 comme on observe une mécanique parfaitement réglée. Les modèles de risque gagnent en précision, les instruments financiers se sophistiquent, les marchés s'étendent avec une fluidité nouvelle. Chaque



innovation renforce l'architecture, chaque optimisation consolide la confiance. Tout converge vers une maîtrise apparente, où les chiffres rassurent, où les courbes traduisent une stabilité construite. Le système avance avec assurance, porté par sa propre cohérence, jusqu'à atteindre un point où tout semble calculé... sauf ce qui fonde le calcul lui-même.

Puis un déplacement s'opère. Discret au départ, presque imperceptible. Le réel évolue, les équilibres se redessinent, et la mécanique, fidèle à sa logique, réagit avec exactitude. Elle amplifie, propage, accélère. À grande échelle. Ce qui apparaissait comme une force devient alors un vecteur de diffusion, un multiplicateur d'effets. Le système ne se dérègle pas, il prolonge son mouvement. Et dans cette continuité, la précision se transforme en puissance d'impact.

Considérons maintenant l'essor des algorithmes des réseaux sociaux. L'engagement s'intensifie, les contenus se personnalisent, l'attention se capte avec une finesse inédite. Le système apprend en permanence, s'ajuste en temps réel, se perfectionne à chaque interaction. Chaque clic devient un signal, chaque réaction une donnée qui affine encore la trajectoire. L'ensemble gagne en efficacité, en pertinence, en

capacité d'attraction. Et dans cette dynamique, une autre transformation se dessine. Les conversations se fragmentent, les repères se déplacent, le lien évolue vers de nouvelles formes. Le système délivre avec fidélité ce qu'il optimise : l'attention.

A travers ces moments, une structure commune se révèle. Une exécution maîtrisée, une intelligence mobilisée, une organisation solide. Tout fonctionne avec rigueur. Et pourtant, une question émerge, plus profonde, plus décisive : que produit réellement ce système ? Car la performance amplifie toujours un objectif, et cet objectif, lorsqu'il s'inscrit sans être éclairé, déploie ses effets avec la même précision que le système qui le porte. Alors la leçon prend une autre dimension. Elle appelle une lucidité nouvelle, une capacité à orienter plutôt qu'à simplement améliorer. Car le moment clé se situe là, dans cette zone où tout fonctionne, où tout s'aligne, où tout s'accélère... vers une direction qui demande, enfin, à être choisie.

La littérature, une source inépuisée de leçons

Depuis longtemps, la littérature pressent ces glissements avant même qu'ils ne deviennent visibles

dans le réel. Elle capte les logiques à l'œuvre, les pousse à leur extrême, puis en révèle les conséquences avec une lucidité singulière. Dans 1984 de George Orwell, le contrôle s'organise avec une précision totale, jusqu'à redéfinir la vérité elle-même. Dans *Rijal fi al-shams* de Ghassan Kanafani, un plan parfaitement exécuté conduit, avec la même rigueur, vers une issue tragique. Et dans *Awlad Haratina* de Naguib Mahfouz, les cycles de réforme se succèdent, chacun porteur d'espoir, chacun réinscrivant pourtant la même structure. La littérature ne décrit pas seulement ces mécanismes... elle les rend sensibles, presque inévitables, en dévoilant leur logique interne.

Mais elle ne s'arrête pas à la mise en lumière. Elle ouvre un déplacement. Elle suggère, souvent en creux, qu'une autre logique devient possible. Dans *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, la quête du bonheur absolu invite à reconsidérer la place du manque, de la liberté, de la profondeur humaine. Chez *Les Frères Karamazov* de Fyodor Dostoevsky, la tension entre raison et foi esquisse un dépassement des logiques strictement rationnelles. Ces récits ne proposent pas des solutions techniques. Ils déplacent le regard, réintroduisent le

doute, et redonnent au sens sa place centrale. Comme si, face à des systèmes parfaitement maîtrisés, le véritable levier ne résidait plus dans l'optimisation... mais dans la transformation de la logique elle-même.

La vraie question est : vers quoi nous mène la performance ? Et si la prochaine crise prenait une forme plus discrète, presque invisible au premier regard ? Une crise née d'une mécanique fluide, d'un système maîtrisé, d'une performance continue. Tout avancerait avec précision, tout semblerait sous contrôle et pourtant, une trajectoire se dessinerait, progressivement, vers un point que personne n'aurait vraiment choisi.

Alors une autre question s'impose, plus exigeante, plus essentielle. Au-delà de l'amélioration, au-delà de l'optimisation, un déplacement s'opère vers quoi, au fond, avançons-nous ? Car derrière chaque progrès, chaque résultat, chaque succès se joue une direction. Et c'est peut-être là que tout commence.



Par Abderrazak Hamzaoui

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE, DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
CASABLANCA-SÉTIF
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : La Direction Provinciale d'El Jadida

Année budgétaire (N) : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la direction provinciale du MENPS à El Jadida envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes, 2027-2028 est présenté ci-après :

A-PRÉSTATIONS DES TRAVAUX

Année Budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation	Mode de passation	Mois d'ouverture
1	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE METTOUH COMMUNE TERRITORIALE METTOUH PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 960 156,00	Appel d'offres	Février
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL BIN HAYTAM A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 036 931,00	Appel d'offres	Février
3	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE TINIHI CHTOUKA, PAR 06 SIX SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE HACHOUKA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 302 349,20	Appel d'offres	Mars
4	TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) ÉCOLES PRIMAIRES, PAR NEUF (09) SALLES DE CLASSES, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOKLAY ABDELLAH, QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET SAÏS ET UNE (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	2 048 551,20	Appel d'offres	Mars
5	TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES COLLEGIALS, PAR 08 HUIT SALLES DE CLASSE : (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL EL IMAM CHARIF A LA COMMUNE TERRITORIALE CHABATE ET QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL SIDI AHMED A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AHMED, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 946 576,04	Appel d'offres	Mars
6	TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES COLLEGIALS, PAR 08 HUIT SALLES DE CLASSE A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA : (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL ABDELLAHIM EL KHATIBI ET (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL ISSAADA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 915 248,00	Appel d'offres	Mars
7	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL TARIK BINOU ZIAD, PAR 06 SIX SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET SAÏS, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 352 868,00	Appel d'offres	Mars
8	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL OMAR BIN ALKHATTAB, PAR 08 HUIT SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE MOGREGSS, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 838 703,00	Appel d'offres	Mars
9	TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS, PAR 08 HUIT SALLES DE CLASSE : (4) QUATRE AU LYCEE QUALIFIANT BIN EL BANANE EL MORRACHOBI A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA ET (4) QUATRE AU LYCEE QUALIFIANT DAMI EL BOUKHARI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	2 336 302,40	Appel d'offres	Mars
10	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT SALAH EDDINE AL AYOUBI A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	10 218 263,00	Appel d'offres	Mars
11	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL MIHAMED EL KANDOUKI A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HICINE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	9 396 403,36	Appel d'offres	Mars
12	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED V A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 962 213,50	Appel d'offres	Mars
13	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL ABDELKALIM JOURDI, PAR 08 HUIT SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI MIHAMED ACHOUH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	2 251 976,00	Appel d'offres	Mars
14	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AL FIRDJOUX A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	7 617 934,00	Appel d'offres	Mars
15	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT MOUSSA BIN NOUARA, PAR 06 SIX SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 370 751,92	Appel d'offres	Mars
16	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY BOUKHARI, PAR 06 SIX SALLES DE CLASSE, A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 369 263,92	Appel d'offres	Mars
17	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT DORRKAJA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD ARINA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 829 393,00	Appel d'offres	Mars
18	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL YACQUB EL MANSSOUR A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET LAKOUASSEM, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 454 878,20	Appel d'offres	Mars
19	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT AL-BIRINI, A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD RAHMOUNE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	10 135 868,40	Appel d'offres	Mars
20	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (06) HUIT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (05) CINQ A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA (02) DEUX A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE LAMARZA SAHEL, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	2 477 604,40	Appel d'offres	Avril
21	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (06) LYCEES COLLEGIALS : LYCEE COLLEGIAL AL MASSAB A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR ; LYCEE COLLEGIAL ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD ; LYCEE COLLEGIAL MOULAY AL HASSANE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD RAHMOUNE ET LYCEE COLLEGIAL BIN SINA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	4 087 398,00	Appel d'offres	Avril
22	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (12) DOUZE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI MIHAMED AKHEDIM ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET SAÏS ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET LAKOUASSEM ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SAÏS ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AHMED ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE MOGREGSS ET (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 639 666,00	Appel d'offres	Avril
23	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (08) HUIT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (04) QUATRE A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA ET (01) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	3 123 400,00	Appel d'offres	Avril
24	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (05) CINQ ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (05) SEPT A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED RAHMOUNE ; (02) DEUX A LA COMMUNE TERRITORIALE CHABATE ET (02) DEUX A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HISSANE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 636 735,00	Appel d'offres	Avril
25	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (08) HUIT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (06) QUATRE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FRED ; (02) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE BOULAAMOUNE ET (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	1 723 087,20	Appel d'offres	Avril
26	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT MIHAMED EL KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	10 000 000,00	Appel d'offres	Mai
27	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) ESPACES PRÉSCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIT : VINGT ET UN (21) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 1	EL JADIDA	5 250 000,00	Appel d'offres	Mai
28	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRÉSCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIT : SEIZE (16) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 1	EL JADIDA	5 750 000,00	Appel d'offres	Mai
29	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL AMAL A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, ...	EL JADIDA	8 000 000,00	Appel d'offres	Mai
30	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL CHARIF EDDISSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE ...	EL JADIDA	9 000 000,00	Appel d'offres	Mai
31	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PRÉFABRIQUÉ DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUUNTES, QUATRE (04) A LA COMMUNE ...	EL JADIDA	6 750 000,00	Appel d'offres	Juin

B-PRÉSTATIONS DES SERVICES

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation	Mode de passation	Mois d'ouverture
1	EXPERTISE TECHNIQUE SUR LES STRUCTURES EXISTANTES DU BATIMENT DE DU LYCEE COLLEGIAL SIDI MOHAMED BNO ABDELLAH A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	50 000,00	Appel d'offres	Février
2	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (11) ONZE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (05) CINQ A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA ; ET (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	162 600,00	Appel d'offres	Février
3	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (06) HUIT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (05) CINQ A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA (02) DEUX A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD ; ET (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE LAMARZA SAHEL, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	120 000,00	Appel d'offres	Février

4	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (11) ONZE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (07) SEPT A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED RAHMOUNE ; (02) DEUX A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HISSANE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	93 000,00	Appel d'offres	Février
5	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (09) NEUF ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS COMME SUIT : (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI MIHAMED AKHEDIM ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET SAÏS ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAKHET LAKOUASSEM ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SAÏS ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AHMED ; (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM ; ET (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE MOGREGSS, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	69 000,00	Appel d'offres	Février
6	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (04) QUATRE A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED FRED ; (03) TROIS A LA COMMUNE TERRITORIALE BOULAAMOUNE ET (01) UN A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	144 000,00	Appel d'offres	Février
7	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE (03) TROIS ÉCOLES PRIMAIRES A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL ET (04) LYCEES COLLEGIALS : LYCEE COLLEGIAL AL MASSAB A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR ; LYCEE COLLEGIAL ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD ; LYCEE COLLEGIAL MOULAY AL HASSANE A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ET LYCEE COLLEGIAL BIN SINA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED RAHMOUNE, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	257 400,00	Appel d'offres	Février
8	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 300 000,00	Appel d'offres	Février
9	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	150 000,00	Appel d'offres	Février
10	LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Février
11	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDUS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Février
12	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL CHARIF EDDISSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	9 170 000,00	Appel d'offres	Février
13	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL CHARIF EDDISSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	150 000,00	Appel d'offres	Février
14	LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL CHARIF EDDISSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	120 000,00	Appel d'offres	Février
15	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDUS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL CHARIF EDDISSI A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Février
16	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL AMAL A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 300 000,00	Appel d'offres	Février
17	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL AMAL A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	120 000,00	Appel d'offres	Février
18	LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL AMAL A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	90 000,00	Appel d'offres	Février
19	ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDUS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AL AMAL A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH, PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	90 000,00	Appel d'offres	Février
20	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRÉSCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIT : SEIZE (16) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 1 COMPOSÉS D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	8 250 000,00	Appel d'offres	Février
	DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAMARZA SAHEL, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD FRED, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HAMDANE, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SI ALI BEN YOUSSEF, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HASSANE BEN ABDERRAHMANE, (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHABATE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				
	SEPT (07) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 2 COMPOSÉS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES				
	TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				
21	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRÉSCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIT : SEIZE (16) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 1 COMPOSÉS D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	300 000,00	Appel d'offres	Février
	DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAMARZA SAHEL, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD FRED, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HAMDANE, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SI ALI BEN YOUSSEF, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HASSANE BEN ABDERRAHMANE, (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHABATE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				
	SEPT (07) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 2 COMPOSÉS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES				
	TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				
22	LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRÉSCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIT : SEIZE (16) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 1 COMPOSÉS D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	300 000,00	Appel d'offres	Février
	DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAMARZA SAHEL, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD FRED, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HAMDANE, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SI ALI BEN YOUSSEF, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HASSANE BEN ABDERRAHMANE, (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAQOZIA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH, TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHABATE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				
	SEPT (07) ESPACES PRÉSCOLAIRES TYPE 2 COMPOSÉS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES				
	TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JIDD, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA, UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE, RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA				

23	ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-TROIS (23) ESPACES PRESCHOAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV : SEIZ (16) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Février
24	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBARZA ESSAHEL ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HICNE ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZA ; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUAT SAÏS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.	EL JADIDA	5425 000,00	Appel d'offres	Mars
25	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBARZA ESSAHEL ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HICNE ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZA ; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUAT SAÏS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.	EL JADIDA	120 000,00	Appel d'offres	Mars
26	LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBARZA ESSAHEL ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HICNE ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZA ; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUAT SAÏS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.	EL JADIDA	80 000,00	Appel d'offres	Mars
27	ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES : QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBARZA ESSAHEL ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HICNE ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAWZA ; CINQ (5) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD SIDI ALI BEN YOUSSEF ; DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUAT SAÏS ET QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE. PROVINCE D'EL JADIDA.	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Mars
28	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAL SIDI MOHAMED BNO ABDELLAH A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA. PROVINCE D'EL JADIDA.	EL JADIDA	60 000,00	Appel d'offres	Mars
29	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	8 300 000,00	Appel d'offres	Mars
30	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT SEI (20) ESPACES PRESCHOAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV : VINGT ET UN (21) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	6 438 133,00	Appel d'offres	Avril
31	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT SIX ESPACES PRESCHOAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV : VINGT ET UN (21) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	150 000,00	Appel d'offres	Avril
32	LE CONTROLE TECHNIQUE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT SIX ESPACES PRESCHOAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV : VINGT ET UN (21) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	80 000,00	Appel d'offres	Avril

	TERRITORIALE OULAD AISSA ; UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SEBT SAÏS RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.				
	CINQ (05) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 2 COMPOSES DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET SES ANNEXES				
	TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ET DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA.				
33	ETUDE GEOTECHNIQUE DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES, CONTROLE DE QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT SIX ESPACES PRESCHOAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES S RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA COMME SUIV : VINGT ET UN (21) ESPACES PRESCHOAIRES TYPE 1 COMPOSES D'UNE (01) SALLE DE CLASSE ET SES ANNEXES	EL JADIDA	100 000,00	Appel d'offres	Avril
	QUATRE (04) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE LMBARZA SAHEL ; TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ABED ; DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ; DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL ; DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOGRES ; UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI ALI BEN HAMDOUCHE ; UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD HISSINE ; UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD GHANEM ; UN (01) A LA COMMUNE TERRITORIALE SEBT SAÏS RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL JADIDA.				
	TROIS (03) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ET DEUX (02) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA.				
34	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY ABDELLAH EN L'ECOLE PRIMAIRE ENNAÏDA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	2 500 000,00	Appel d'offres	Avril
35	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY ABDELLAH EN L'ECOLE PRIMAIRE ENNAÏDA A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA	EL JADIDA	80 000,00	Appel d'offres	Avril

N° 2737/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux AC-ID DEVE-
LOPPMENT SARL
Suivant un PV de l'AGE
du 09/04/2026, La collectivité des associés décide ce qui suit :
La cession de 11 536 Parts sociales de 100,00 Dh chacune effectué par M. EL FAHIM ABDELAZIZ au profit de M. ASSILA MOHAMED,
* La nomination de M. EL FAHIM ABDELAZIZ et M. ASSILA MOHAMED en qualité de cogérants de la société, pour une durée indéterminée.
* M. EL FAHIM ABDELAZIZ et M. ASSILA MOHAMED engageront la société par leur signature conjointe.
* La transformation de la forme juridique de la société de SARL AU SARI.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa, le 21/04/2026 sous le numéro : 17268

N° 2738/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP du 09/04/2026 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: RRH CONSEILS S.A.R.L AU Siège Social: 4 LOT HOURIA 1 ETG 2 APPT 3 BD PALESTINE -MOHAMEDIA. Objet : Centre D'appels Téléphoniques (Call Centre)
Capital Social : 10 000,00 DHS,
Gérance : M. REDA RHARROUZ
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 21/04/2026 sous les Numéros 736 et 39793

N° 2739/PA

Royaume de Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture

Et de la Communication
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 40/ 2026
Le 09 Juin 2026 10 h 30 min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix, n°40 /2026 ayant pour objet: ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DU LOGICIEL DESTINES AUX ETABLISSEMENTS DE JEUNES ET A L'ADMINISTRATION CENTRALE RELEVANT DU DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE EN TROIS LOTS.
LOT N°1- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINES AUX ETABLISSEMENTS DE JEUNES RELEVANT DES REGIONS: TANGER-TOUAN-AL HOCEIMA, L'ORIENTAL, FES - MEKNES, RABAT-SALE - KENITRA.
LOT N°2- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINES AUX ETABLISSEMENTS DE JEUNES RELEVANT DES REGIONS: BENI MELAL-KHENIFRA, CASABLANCA - S E T T A T, MARRAKECH-SAFI, DARAA-TAFILALET, SOUSS-MASSA, GUELMIM-OUED NOUN, LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA, DAKHLA-OUED EDDAHAB.
LOT N°3- ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL DESTINES A L'ADMINISTRATION CENTRALE ET AUX ETABLISSEMENTS DE JEUNES DU MAROC.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n°1 : 19.950.000,00 DHS TTC (DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Lot n°2 : 28.265.040,00 DHS TTC (VINGT-HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE QUARANTE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Lot n°3 : 4.348.320,00 DHS TTC (QUATRE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE - HUIT MILLE TROIS CENT VINGT DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : 390.000,00 DHS (TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE DIRHAMS).
Lot n°2 : 560.000,00 DHS (CINQ CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS).
Lot n°3 : 80.000,00 DHS (QUATRE-VINGT MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de service des marchés, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat au plus tard le 08 Juin 2026 avant 16h, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 2740/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
et des Sports A.R.E.F
Marrakech Safi
Direction provinciale
de SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT A MAJORATION**
N° : 03/SE/2026

Le 19/05/2026 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimachk n°1 SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix N° 03/SE/2026 Relatif à : LE NETTOYAGE DES LOCAUX DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI (2eme tranche).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 150 185,44 dirhams TTC (deux millions cent cinquante mille cent quatre-vingt-cinq dhs et quarante-quatre centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 dhs (quarante mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à

l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du Règlement de Consultation.

N° 2741/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Commune Oulad Freiha
Direction des Services
Communaux
Bureau de planification,
des études,
Des marches,
des travaux et entretien
**AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL**
N° : 01/2026/COF

Le dix-neuf mai l'an deux mille vingt-six (19/05/2026) à onze (11) heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, N° : 01/2026/COF, pour objet : Etudes techniques de construction en bicoche des pistes relevant de la commune Oulad Freiha relevant de la province de Settat Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (154 529,52) Cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-neuf dirhams et 52 centimes Toutes taxes comprises. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille (3.000,00) dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N° 2742/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET
DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ**

Avis d'appel d'offres ouvert national n° HZ/20/2026
Le 19/05/2026 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

Plan de campagne 2026
Travaux de traitement de l'environnement sur la RP2010 entre PK55+500 ET PK67+500 (Province d'Al Haouz)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Dix-sept Mille Dirhams (17 000,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un million cent trente et un

mille cent quatre-vingts dirhams 0 centime TTC (1 131 180,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2743/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°14/2026
(Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux auto-entrepreneurs)

Le Mardi 19 Mai 2026 à 10H heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 14/2026 du 19/05/2026 pour objet : Acquisition de matériel technique au profit d'un coopérative Agricole des produits de terroir de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : Deux Cent Vingt Trois Mille Six Cent Quatre Vingt et Onze Dirhams (223 691,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2744/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°11/2026/INDH

Le 19/05/2026 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant : Acquisition d'une ambulance au profit de la population rurale à la commune Lehari-Pro-

vince de Khénifra.

➤ Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

➤ Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 (huit mille) dirhams.

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 450 000,00 (quatre cent cinquante mille) dirhams TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

➤ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

➤ Les prospectus, notices, catalogues et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés au Secrétariat Général- Province de Khénifra, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N° 2745/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Marrakech - Safi
CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 02/CQA0B/2026

Le **Vendredi 15 Mai 2026 à 10h du matin**, il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Qualification Agricole OUED BOUGRINE à l'ouverture des plis relatifs au : **TRAVAUX DE CREUSEMENT ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE DANS LE CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE**

Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Seize mille dirhams (16 000,00dhs)**.

L'estimation du coût des prestations est fixée à : **820 080,00 DHS TTC (huit cent vingt mille quatre-vingt dirhams)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma , sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

• **Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification suivante :

Secteur	Qualification exigées	Classe
H	H3	4

• **Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

N°2747 /PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 03/AOON/CPY/2026

Le **jeudi 14 Mai 2026 à 12 Heures 00 Minutes**, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia -Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Objet : **Etude géotechnique et contrôle de la qualité des travaux de construction des routes rurales au niveau de la province de Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'Estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à **deux cent soixante mille six cent quarante dirhams 00 Cts (260 640,00 DH)**.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **cing Mille Dirhams (5 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.


Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classifications délivrées par le Ministre de l'Équipement et de l'Eau pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie minimale
Etudes géotechniques	EG.3	3
	EG.4	3
Contrôle Qualité	CQ.3	3
	CQ.4	3

N°2746 /PA


Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports*

Académie Régionale d'Éducation et de Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 29/DTZ/INV/2026

Le **mardi 19 mai 2026 à 10 heures**, Il sera procédé au siège de la **direction provinciale (bureau du chef de service bâtiments équipements et patrimoine) à TAZA** (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **NATIONAL** sur offre de prix n° **29/DTZ/INV/2026 du 19/05/2026 pour OBJET :**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES :ROKBA, AIN SAID, TAOUFIQ ET OULAD BEN TETA A LA COMMUNE OULAD ZBAIER ET AINE SEKKAK, A LA COMMUNE DE GHIATA AL GHARBIA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million quatre cent quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-seize dirhams quatre-vingt-seize cts (1483896 ,96)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Vingt mille Dirhams. (20 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposés leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :**
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation. Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	5	A5

N°2750 /PA


Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports*

Académie Régionale d'Éducation et de Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 28/DTZ/INV/2026

Le **mardi 19 mai 2026 à 10 heures**, Il sera procédé au siège de la **direction provinciale (bureau du chef de service bâtiments équipements et patrimoine) à TAZA** (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **NATIONAL** sur offre de prix n° **28/DTZ/INV/2026 du 19/05/2026 pour OBJET :**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ECOLES : TLAJDOUTE LANSSARE A LA COMMUNE MAGHRAWA ET SIDI BOUBKER, BNI MGARA A LA COMMUNE DE GHIATA AL GHARBIA ET BNI MAHSSAN A LA COMMUNE GUELDRAMANE PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million trois cent quatre vingt et un mille neuf cent quarante six dirhams quatre vingt huit cts(1381946,88 DH)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Vingt mille Dirhams. (20 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposés leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :**
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation. Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	5	A5

N°2751 /PA


Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports*

Académie Régionale d'Éducation et de Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 26/DTZ/INV/2026

Le **mardi 19 mai 2026 à 10 heures**, Il sera procédé au siège de la **direction provinciale (bureau du chef de service bâtiments équipements et patrimoine) à TAZA** (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **NATIONAL** sur offre de prix n° **26/DTZ/INV/2026 du 19/05/2026 pour:**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LYCEES COLLEGIAX EL AHD EL JADID ET ZRARDA A LA PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million quatre cent mille cent quatre-vingt-quatre dirhams (1400184,00 DH)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Vingt mille Dirhams. (20 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposés leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :**
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation. Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	5	A5

N°2748 /PA


Royaume du Maroc
*Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports*

Académie Régionale d'Éducation et de Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 25/DTZ/INV/2026

Le **mardi 19 mai 2026 à 10 heures**, Il sera procédé au siège de la **direction provinciale (bureau du chef de service bâtiments équipements et patrimoine) à TAZA** (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **NATIONAL** sur offre de prix n° **25/DTZ/INV/2026 du 19/05/2026 pour:**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LYCEES COLLEGIAX ESSALAM ET ALLAL EL FASSI A LA COMMUNE DE TAZA A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :
Un million trois cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-quatre dirhams (1354464,00)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : **Vingt mille Dirhams. (20 000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **déposés leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :**
www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation. Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	5	A5

N°2749 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Direction Régionale
de Santé
Région Laïyoune
Sagya Elhamra
Délégation Provinciale
TARFAYA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL SIMPLIFIÉ
OUVERT SUR OFFRE
DES PRIX N° 13/2026
(Séance publique)
MARCHÉ CADRE
- en lot unique

Le 05/05/2025 à 10h00 min, il sera procédé dans la salle de réunions du CHP TARFAYA (QUARTIER ALMATAZ ENFACE LOTISSEMENT ASSALAM2 TARFAYA) relevant de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Tarfaya à l'ouverture des plis de l'appel d'offre national simplifié ouvert sur offre de prix relatif à : Restauration et Alimentation des malades et du personnel de garde du CHP TARFAYA. En lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Centre Hospitalier provincial de TARFAYA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11 400,00 Dhs (Onze Mille quatre cent dix dirhams)

* Le Coût d'estimation est fixé à la somme de : 572 539,00 Dhs (Cinq cent soixante-deux mille cinq cent trente-neuf dirhams)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

délivrée aux concurrents le même jour de la visite.
Les concurrents doivent :
➢ Transmettre leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives au marché publics, et aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444, (08 mars 2023).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N°2752/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°14/2026

(Appel d'offres réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)

Le Mardi 19 Mai 2026 à 10H heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 14/2026 du 19/05/2026 pour objet : Acquisition de matériel technique au profit d'une coopérative Agricole des produits de terroir de la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt Trois Mille

Six Cent Quatre Vingt et Onze Dirhams (223 691,00 dhs)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4 000,00 dhs)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°2753/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N°: 07/2026/KH
Le 04/06/2026 à 11h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°07/2026/KH du 04/06/2026 pour :

Travaux de dédoublement de la route provinciale n° 4301 du PK 52+500

au PK 73+400 sur 20,7 Km - Province de Khémisset
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Cent quatre vingt six million neuf cent quatre vingt seize mille trente huit Dirhams Centimes (186 996 038,40 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois million deux cent mille de Dirhams (3.200.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 25/05/2026 à 10h30. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°2754/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

Direction Provinciale de Khémisset
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N°: 06/2026/KH

Le 04/06/2026 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°06/2026/KH du 04/06/2026 pour : Travaux de dédoublement

de la route provinciale n° 4301 du PK 33+400 au PK 52+500 sur 19,1 Km - Province de Khémisset

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : deux cent quarante million cinquante deux mille deux cent quatre vingt cinq Dirhams vingt Centimes (240 052 285,20 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUATRE million de Dirhams (4 000 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 25/05/2026 à 10h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 2755/PA

ANEF
AGENCE NATIONALE
DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE
DE SOUSS MASSA

LA DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA
LA DIRECTION PROVINCIALE D'AGADIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 47/2026/DRANEF-SM/
DPANEF-AG

Le 15/05/2026 à 14 heures 30 min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°47/2026/DRANEF-SM/DPANEF-AG pour la fourniture de 37000 plants aromatiques au profit de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir, au niveau de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane (Lot unique).

L'appel d'offres sus visé est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et aussi aux coopératives, union de coopératives et autoentrepreneurs, conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°1502-23 du 24 kaada 1444 (13 juin 2023), portant application de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et celles du Dahir n° 1-02-188 du 23 juillet 2002 promulguant la loi n° 53-00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma;

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent cinquante-trois mille cinq cents dirhams (153.500,00 Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme deux mille dirhams (2.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux Marchés Publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2758/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CERCLE D'ITZER
CAIDAT ZAIDA
COMMUNE DE ZAIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR "OFFRES DES PRIX" N°: 01/2026.

04 Juin 2026

Le à 10H 30mn, Il sera procédé, en séance publique dans le bureau du Président de la commune de Zaida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix, ayant pour objet :

ACQUISITION D'UN VEHICULE AMENAGE TRANSPORT SPORTIF AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ZAIDA.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 DHS (Huit Mille Dirhams).
- Le coût d'estimation des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 528 000,00 DHS (Cinq Cent Vingt Huit mille Dirhams) TTC.

❖ Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

❖ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30, 32, 34 et 135 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

❖ Les concurrents sont invités à déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

❖ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°2756/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 11/2026

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELMIM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
11/2026	Étude de clôture du contrat de Gestion déléguée du Service public des déchets ménagers et assimilés de collecte et de nettoyage pour la période (2022/2025) de la ville de GUELMIM	2 700,00 Deux mille Sept cent dirhams	19/05/2026 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (160 080,00 dh Cent Soixante mille Quatre-vingt dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N°2757/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573.

Constitution d'une S.A.R.L. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/04/2026, il a été établi les Statuts d'une Société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " CLE SE-REINE " S.A.R.L.
Siège Social : PROPRIETE PALM BEACH N° 290 IMMEUBLE N°13 2EME ETAGE EL MANSOURIA BOUZHNIKA.

Associés :
- Mme. BOUCHRA MEMDOUH, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.
- Mme. CHAHRAZED SADDOKI, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :
> INTERMEDIATION IMMOBILIERE DIRECT OU ELECTRONIQUE;
> SOUS LOCATION, LOCATION COURTE DUREE, CONCIERGE ET MANAGEMENT, ACHAT, REVENTE IMMOBILIERE;
> LOCATION ET VENTE DES BIENS IMMOBILIERS RESIDENTIELS PROPRES OU LOUES.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mme. BOUCHRA MEMDOUH ET Mme. CHAHRAZED SADDOKI
Dépôt légale : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de 1ère instance Benslimane sous le N° 217 RC N° 10169.

N°2761/PA

Fiduciaire ZAHIR "SARL AU" Au capital de 100.000,00 DHS
Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7
Guéiz Marrakech.
Tél / Fax : 05 24 43 41 06

Avis de constitution :
A/ Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 09/04/2025, enregistré à Marrakech, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : KECHANOVA RENT CAR
2) Capital social : Le capital

social est fixé à la somme de 500 000,00 dhs.

3) Siège social : LOT M'HAMID 04 N° 118 MAG N° 1 MARRAKECH

4) Objet : Loueur de véhicules automobiles sans chauffeur.

5) Gérance : M. EL MUSTAPHA EL KHANNOURI est désigné gérant de ladite société pour une durée illimitée. B/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 22/04/2026 sous le N° 191951, RC N° 180401

N°2762/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal, Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 15/2026
(APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)

Le Lundi 18 Mai 2026 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 15/2026 du 18/05/2026 pour objet : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau de la commune territoriale Zaouite Abensal, Cercle d'Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Trois Cent Soixante Deux Mille Quatre Cent Quarante dirhams (2 362 440,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°2763/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 20/2026/INDH/PAZ

Le 19 Mai 2026 à 11h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Construction d'un Pont métallique sur la route au profit des élèves de Dar Taliba à la C.T Tamda Noumeride, Province d'Azilal
- Construction des Ponts aux douars Mizm Ait Arfa et Imouzouga (Cascade Tamanyt) à la C.T Agoudi N'lkheir, Province d'Azilal
- Aménagement d'une Passerelle menant à Dar Talib et Dar Taliba à la C.T Ait M'Hamed, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million six cent vingt-sept mille quatre-vingt-douze dirhams, 00 Cts (1.627.092,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-deux mille cinq cent dirhams, 00 Cts (32.500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30

à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N°2764/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 19/2026/INDH/PAZ

Le 19 Mai 2026 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Equipement des dours Talib et Taliba en Chauffe-eau solaire à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante-neuf mille quatre cent quarante dirhams, 00 Cts (469.440,00DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétaire Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la Commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N°2765/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 23/2026/INDH/PAZ

Le 19 Mai 2026 à 12h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
-Construction d'une Passe-

relle au douar Izatiman à la C.T Imlil, Province d'Azilal
-Construction d'un dalot à la piste reliant la R.R 304 et douar Ihalouane à la C.T Tisqui, Province d'Azilal
-Construction d'un dalot sur Oued Igli au douar Tis-sinass à la C.T Tifni, Province d'Azilal

-Aménagement d'un ouvrage d'art sur la piste menant au douar Taghra à la C.T Tabia, Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million soixante mille cinq cent soixante dirhams, 00 Cts (1.060.560,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt et un mille dirhams, 00 Cts (21.000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N°2766/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture
et de la Communication



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الشباب والثقافة والتواصل
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

**Avis de report de
L'appel d'offres ouvert international
Sur offres de prix N° 24/2026**

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°24/2026 relatif à LA REALISATION DES PRESTATIONS EVENEMENTIELLES DU FORUM SUR L'IMPACT DES RESEAUX SOCIAUX SUR LES JEUNES AU PROFIT DU DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - EN LOT UNIQUE -, publiée dans les journaux nationaux ainsi que sur le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

AU LIEU DE :

Le 28 Avril 2026 à 10 h 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix.

Lire :

Le 05 Mai 2026 à 10 h 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix.

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N°2759/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
BUREAU DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF
De l'A.O.O NATIONAL n° 14/2026/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° : 14/2026/CZ, ayant pour objet :

FOURNITURE ET POSE D'AUVENTS DE PROTECTION POUR LES ENTREES DES LOCAUX COMMERCIAUX DU CENTRE COMMERCIAL NAHDA SIS A VILLE DE ZEMAMRA.

Que:

> La séance d'ouverture des plis prévue le : 11/05/2026 à 10H00 sera reportée au LUNDI 18/05/2026 à 10H00.

> Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des travaux techniques au plus tard le Vendredi 15/05/2026 à 16h:30mn

N°2760/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.E.H AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES

N° : 24/2026/INDH/PAZ
Le 19 Mai 2026 à 13h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Aménagement de la piste menant au douar Takoust sur 1,5 km à la C.T Ait M'Hamed, Province d'Azilal.
- Aménagement de la piste reliant Tawznref et Ait Abdi à la C.T Ait Oumdiass, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams, 00 Cts (887.592,00 DH). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-sept mille sept cent dirhams, 00 Cts (17.700,00 DH). Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Cet appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

N°2771/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Direction provinciale Taza
Avis appel d'offres ouvert simplifié N° : 03/2026
Le 05/5/2026 à 11 H 00, il sera procédé, au Bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique. Concernant :

Travaux D'aménagement De La Colonie De Vacances ADMAM Relevant De Direction Provinciale De La Jeunesse A Taza Province De Taza En Lot Unique. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la direction de la jeunesse à Taza, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à (19.000,00 dh) dix neuf mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf Cent cinquante Mille deux cent cinquante Dirhams (950 250,00Dhs) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie élec-

tronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du Règlement de Consultation.

N°2772/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khemisset
Commune de Khemisset
Direction des services DAF/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 07/2026

Le 10/06/2026 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert internationaux

offres de prix pour : la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés à la commune de Khemisset.

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service marché de la commune de Khemisset. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :20 390 088,00 dhs

(Vingt millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-huit dirhams TTC).

-La garantie de soumission (caution provisoire) est fixée à la somme de 287 962,00dhs (deux cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-deux dirhams).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Il est prévu une visite des lieux le 02/06/2026 à 11H. Le départ aura lieu à partir du siège de la commune de Khemisset.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°2773/PA

المملكة المغربية
الوزارة الداخلية
ولاية جهة الدخلة وادي الذهب
عمادة إقليم وادي الذهب
دائرة العركوب
جماعة العركوب

العربوب في 23 أبريل 2026

إعلان

إعلان عن إيداع مشروع لتصميم الهيئة القطاى للقطاع الشمالى لمدينة الداخلة (القطاع Enrcg)

طبقا لمقتضيات المادة 25 من الظهير الشريف رقم 1.92.31 الصادر في 15 ذي الحجة 1412 (17 يونيو 1992) بتطبيق القانون 12.90 المتعلق بالتعمير، باني رئيس جماعة العركوب أن العموم انه قد تم إيداع مشروع تصميم الهيئة القطاى عدد " AUDJOE 20/2025 " للقطاع الشمالى لمدينة الداخلة (قطاع Enrcg). بمقر جماعة العركوب. وذلك قصد إجراء بحث علمي حول هذا الأمر لمدة شهر واحد، ابتداء من 23 أبريل 2026 إلى 23-04-2026.

ويهدف البحث المذكور إلى تمكين العموم من الاطلاع على مشروع لتصميم الهيئة القطاى وتقديم الملاحظات والاقتراحات عند الاقتضاء.

وأيضا الغاية، فقد وضع الملف للقطاع بتصميم الهيئة القطاى وكذا السجل المعد لتدوين الملاحظات والتصديقات من جميع الامر رهن إشارة العموم بمقر الجماعة المشار إليها أعلاه في أوقات العمل الرسمية خلال الفترة المذكورة أعلاه.

توقيع رئيس المجلس القطاى العركوب

N°2770 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khemisset
Commune de Khemisset
Direction des services DAF/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 07/2026

Le 10/06/2026 à 11H, Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert internationaux offres de prix pour : **la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés à la commune de Khemisset.**

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service marché de la commune de Khemisset. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 20 390 088,00 dhs (Vingt millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre-vingt-huit dirhams TTC).

-La garantie de soumission (caution provisoire) est fixée à la somme de : 287 962,00dhs (deux cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-deux dirhams).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Khemisset.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Il est prévu une visite des lieux le 02/06/2026 à 11H. Le départ aura lieu à partir du siège de la commune de Khemisset.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°2769 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE MARRAKECH –SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
N° : 01/2026

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE D'ANNEE : 2026

Le conseil provincial de Youssoufia organisera des examens d'aptitude professionnelle au titre d'année 2026 au profit des fonctionnaires et agents ayant accomplis les conditions d'ancienneté de six ans d'ancienneté au siège du Conseil Provincial de Youssoufia selon le tableau mentionné ci-dessous :

Pour accès au grade	Conditions	Dates des examens	Date limite de dépôt des candidatures
Adjoint Technique 1 ^{er} Grade	Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade.	10/05/2026	08/05/2026
Technicien 2 ^{ème} Grade	Technicien 3 ^{ème} Grade ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade.		

Observation : les demandes de candidature devront être déposées au bureau d'ordre.

N°2768 /PA

ROYAUME DU MAROC
REGION DU RABAT SALE KENTRA
PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
CAJDAT DE KCEIBIA
COMMUNE TERRITORIALE DE KCEIBIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION N° : 03/CK/2026

Le : 18/05/2026 à 11 H Il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale kceibia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres pour :

ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE KCEIBIA – lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma »

« Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Seize mille dirhams 00 Cts (16.000,00dhs) TTC ».

- « L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent trente huit mille huit cent Dirhams 00 Cts (838.800,00 Dirhams) TTC ».
- « Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics ».
- « les concurrents doivent transmettre leur plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ». Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et de finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatives aux marchés publics.
- Les concurrents doivent produire le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous

Secteur	Qualification exigées	Classe
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	V 1	3

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Le maître d'ouvrage envisage d'organiser à l'intention des concurrents une visite des lieux le 08/05/2026 à 10 H.

N°2767 /PA

Sport

Le Real Betis bat Girona FC *Ezzalzouli buteur et passeur décisif*



Buteur et passeur décisif, l'international marocain Abdessamad Ezzalzouli a signé une prestation aboutie, mardi soir, contribuant au succès du Real Betis sur la pelouse du Girona FC (3-2), à l'occasion de la 33e journée de Liga.

Portée par des réalisations de Marc Roca, d'Ezzalzouli et de Rodrigo Riquelme, la formation andalouse a arraché un succès précieux au terme d'une rencontre engagée.

Les hommes de Manuel Pellegrini consolident leur cinquième place, renouent avec la victoire en championnat et tournent la page de son élimination en Ligue Europa.

En face, le Girona FC, les coéquipiers de l'autre international marocain Azzedine Ounahi, espérait confirmer sa dynamique récente, mais devra poursuivre ses efforts pour assurer son maintien.

Les locaux ont rapidement pris l'avantage grâce à Viktor Tsygankov (7e), avant que Marc Roca n'égalise à la 23e minute d'une frappe précise à l'entrée de la surface.

Au retour des vestiaires, le Betis a repris l'avantage à la 63e minute par Ezzalzouli, bien servi à l'issue d'une récupération haute. Girona a toutefois réagi dans la foulée, égalisant sur penalty par Azzedine Ounahi (68e).

Alors que les deux équipes se rendaient coup pour coup, l'entrée en jeu de Isco s'est avérée déterminante. À la 80e minute, l'ancien joueur du Real Madrid a délivré une ouverture en profondeur exploitée par Ezzalzouli, qui a servi Rodrigo Riquelme pour le but décisif.

Un troisième but du Girona a été refusé en fin de match pour hors-jeu, entérinant la victoire du Betis, qui réalise une bonne opération dans la course aux places européennes.

Le Real se relance face à Alavés et revient à six points du Barça



Le Real Madrid a renoué avec la victoire en s'imposant, non sans difficulté, à domicile face au Deportivo Alavés (2-1), mardi, en Liga, revenant provisoirement à six longueurs du leader, le FC Barcelone.

Sous les sifflets de son public au stade Santiago Bernabéu, la formation madrilène a dû s'en remettre aux inspirations de ses attaquants, Kylian Mbappé et

Vinicius Júnior, pour venir à bout d'une équipe basque accrocheuse, engagée dans la lutte pour le maintien.

Une semaine après son élimination en quarts de finale de la Ligue des champions de l'UEFA face au Bayern Munich, le géant espagnol, deuxième avec 73 points, n'a pas convaincu dans le jeu, mais a su préserver l'essentiel pour entretenir ses espoirs dans la course au titre.

Bousculés par le 17e du classement (33 points), les Madrilènes ont fait la différence sur une frappe lointaine de Mbappé à la 30e minute, déviée dans les filets, avant que Vinicius Júnior ne double la mise d'un tir enroulé à la 50e minute.

L'attaquant espagnol Toni Martínez, le plus menaçant côté basque et déjà proche de scorer après avoir trouvé le poteau, a réduit l'écart dans le temps additionnel (90e+3), sans empêcher le Real de mettre fin à une série de quatre matches sans victoire.

Dans cette optique, le Real réduit provisoirement l'écart à six points avec le FC Barcelone (79 points), qui doit recevoir mercredi le Celta Vigo au Camp Nou.

Après Safi, ça suffit !

L'Olympique de Safi a été éliminé en demi-finale de la Coupe de la CAF après deux matches nuls. Une issue cruelle qui laisse un profond sentiment d'injustice sportive. La règle du but à l'extérieur, à laquelle seule la CAF semble encore s'accrocher, apparaît aujourd'hui comme une aberration renforçant l'impression d'un football africain en décalage avec les évolutions mondiales. Cela dit, le règlement reste la loi du sport, et c'est sur le terrain que les Olympiens auraient dû forcer le destin.

Mais au-delà du résultat, ce sont surtout les événements d'avant-match qui interpellent. Des comportements d'un autre âge, révélateurs d'un mal plus profond : un football africain de plus en plus gangrené par des tensions qui le dépassent, et qui trouvent un écho particulier dans les rivalités politiques régionales.

Disons-le sans détour : ce que le Maroc a vu, ce que le public a subi lors de cette demi-finale, ce sont des actes délibérés de vandalisme, perpétrés par des groupes qui n'ont de supporters que le nom. Les violences observées ne sont ni anecdotiques ni accidentelles. Elles s'inscrivent dans une logique plus large, où le football devient le prolongement des tensions politiques entre le Maroc et l'Algérie.



Derrière les couleurs de l'USM Alger, ce ne sont pas des passionnés de football qui se sont exprimés, mais des individus organisés, déterminés à semer le désordre, à ternir l'événement et à imposer un climat de tension. Leur agressivité et leur organisation soulèvent une question que beaucoup préfèrent éviter : pourquoi ces scènes se répètent-elles, souvent, lorsqu'un club algérien est impliqué dans une confrontation à forte charge symbolique ? Dans un contexte où le régime algérien fait de l'hostilité envers le Maroc un axe central de sa communication, il devient difficile de croire que ces débordements soient totalement déconnectés de cet environnement. Ici, le football n'est plus neutre : il devient un espace d'expression, voire un outil indirect de déstabilisation.

Qu'on le veuille ou non, un climat de tension est aujourd'hui entretenu, dans lequel certains groupes de supporters semblent évoluer avec un sentiment d'impunité troublant. Sans parler nécessairement d'instructions directes, l'hypothèse d'un laisser-faire, voire d'une instrumentalisation tacite, ne peut plus être écartée d'un revers de main.

C'est précisément cela qui est inacceptable. D'autant plus que, si l'on en croit les déclarations des joueurs de l'Olympique de Safi, les traitements subis par l'équipe marocaine lors du match aller confirment cette instrumentalisation malsaine du sport pour entretenir des tensions déjà vives.

Le Maroc n'a pas à subir les conséquences de cette hostilité importée. Il ne doit pas devenir un terrain d'expression pour des logiques politiques qui utilisent le sport comme exutoire ou levier de nuisance. L'heure n'est plus à la complaisance ni aux discours diplomatiques feutrés. Des mesures fortes s'imposent dont : un encadrement strict des visas pour les déplacements à risque, un filtrage rigoureux, des interdictions de territoire ciblées et des sanctions exemplaires pour tout débordement.

À l'approche de la Coupe du Monde 2030, le Royaume a le droit de protéger son image de marque tout en affirmant sa souveraineté. Accueillir le monde est une fierté ; subir des provocations organisées est une ligne rouge. Après Safi, l'enjeu dépasse le cadre du ballon rond : il est question de dignité, de sécurité et de respect. Sur ces principes, aucune concession n'est possible.

Mohamed Lmoubariki

Sous 40°C, Delhi fait retentir les cloches des écoles pour hydrater les élèves

Les autorités locales de Delhi ont ordonné aux écoles de faire retentir régulièrement leur sonnerie afin de rappeler aux élèves de boire de l'eau, transformant un rituel scolaire ordinaire en outil de prévention sanitaire face à une chaleur précoce et à la menace d'une nouvelle vague caniculaire.

Dans une circulaire adressée aux établissements publics, subventionnés et privés reconnus, la Direction de l'éducation de la capitale indienne demande l'instauration d'une "cloche de l'eau" toutes les 45 à 60 minutes pour prévenir les risques de déshydratation chez les enfants.

La mesure s'inscrit dans un dispositif plus large de protection alors que les tempé-

tures dépassent déjà les 40°C cette semaine dans la mégapole indienne.

Les écoles ont également reçu instruction de suspendre les activités physiques en extérieur, de limiter les rassemblements matinaux, d'assurer un accès permanent à de l'eau potable fraîche et de sensibiliser élèves et personnels aux signes d'alerte liés aux coups de chaleur, comme les vertiges, la fatigue ou les maux de tête.

Un système de binôme entre élèves a aussi été recommandé afin que chacun veille sur son camarade.

Avec son urbanisation dense, la rarefaction des espaces verts et la pollution atmosphérique, la capitale figure parmi les villes les plus



exposées au phénomène d'îlot de chaleur urbain, qui accentue les températures ressenties.

Dans plusieurs quartiers, les habitants affrontent des conditions étouffantes dès le mois d'avril, bien avant le pic

habituel de l'été.

Les vagues de chaleur extrême ont été directement liées à la mort de près de 11.000 personnes entre 2012 et 2021, selon des statistiques officielles.

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée en Inde depuis le début des relevés en 1901, selon les données du service météorologique (IMD).

A Delhi, les températures ont frôlé des niveaux record lors de la vague de chaleur de 2024. Une mesure exceptionnelle de 52,9°C relevée à Mungheshpur (nord-ouest) a ensuite été attribuée à un dysfonctionnement de capteur, les autorités estimant que la température réelle était inférieure d'environ 3°C.

Recette

Crème caramel

Ingrédients :

Pour la crème :

500 ml de lait entier

3 œufs

60 g de sucre

1 gousse de vanille ou 1 cuillère à café d'extrait de vanille

1 sachet de sucre vanillé

1/2 cuillère à café de maïzena

1 pincée de sel

Pour le caramel :

120 g de sucre

35 ml d'eau

Préparation :

1. Le caramel ; dans une casserole sur feu doux mettre le sucre ajouter l'eau mélanger brièvement puis augmenter le feu et porter à ébullition, cuire jusqu'à obtention d'un caramel d'une belle couleur ambrée . Une fois prêt le verser directement dans les moules de votre choix qui aillent au four (soit un grand ramequin ou 5 ramequins individuels).Incliner les ramequins afin que le caramel couvre le contour (il faut agir rapidement)

2. La crème : mettre le lait dans une casserole puis ajouter la gousse de vanille fendue en deux avec les graines , mélanger avec une cuillère puis faire bouillir. Entre temps, dans un bol mettre les œufs et le sucre, le sucre vanillé, fouetter jusqu'à ce que le mélange blanchisse puis ajouter la maïzena et la pincée de sel et



mélanger encore. Retirer le lait du feu le filtrer puis l'ajouter au mélange œufs puis mélanger bien puis verser la crème dans les ramequins.

3. Déposer les ramequins dans un plat allant au four et verser de l'eau chaude jusqu'à mi-hauteur des ramequins.

4. Cuire durant 45 à 60 minutes dans un four préchauffé à 160°.

5. Retirer du four et laisser refroidir complètement avant de mettre au frais minimum 4 heures ou toute une nuit.

6. Vous pouvez garnir crème caramel de fruits frais si vous aimez

Comment un simple geste a coûté la victoire à un coureur de marathon

Rien n'est jamais joué d'avance. Voilà ce qu'ont appris deux coureurs qui participaient dimanche dernier au marathon organisé dans le cadre du Festival de running de Wilmington, dans le Delaware (Etats-Unis). Et, avec eux, les spectateurs de la course puis les centaines de milliers d'internautes qui ont ensuite découvert les images des derniers mètres de l'épreuve. Elles ont été mises en ligne sur Instagram par un sportif habitué à disputer des courses en costume.

La vidéo montre l'arrivée de celui à qui la victoire est promise. L'homme dispose en effet d'une sérieuse avance sur son concurrent le plus proche. Ce dernier surgit cependant à toute vitesse alors que l'athlète qui est en tête a ralenti le rythme et prend même le temps de célébrer à quelques mètres de la ligne d'arrivée. On le voit en effet lever les bras en prévision de ce qu'il pense être sa victoire dans ce marathon.

Pourtant, au tout dernier



moment, son poursuivant le dépasse au sprint à quelques foulées de la fin et c'est bien lui qui franchit la ligne en premier et qui est déclaré vainqueur de la course.

Comme l'indique Dela-

ware Live, deux secondes ont finalement séparé les deux marathoniens dans les résultats officiels de l'épreuve, dont 657 personnes ont pris le départ. Il est important de ne jamais crier victoire trop tôt.